



## RAPPORT ANNUEL 2008



*More values*

*Listing Sponsor*



**Business Solutions Builders International SA** En abrégé BSB-International ou BSB  
Société anonyme faisant ou ayant fait appel public à l'épargne  
Avenue Athena, 2, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
RPM Nivelles 0474.800.251



# Table des matières

<b>PARTIE I – RAPPORT D’ACTIVITES 2008</b>		<b>5</b>
1	INTRODUCTION	7
2	BSB : EDITEUR DE LOGICIELS ET PRESTATAIRE DE SERVICES	9
	2.1 LA SOCIETE BSB	10
	2.2 LES LOGICIELS ET SERVICES DE BSB	10
3	RESUME DES ACTIVITES 2008 ET PERSPECTIVES POUR 2009	17
	3.1 FAITS MARQUANTS EN 2008 ET PERSPECTIVES POUR 2009	18
	3.2 CHIFFRES CLES	25
4	GOUVERNANCE D’ENTREPRISE	29
	4.1 CONSEIL D’ADMINISTRATION	30
	4.2 MANAGEMENT	31
	4.3 COMITE DES REMUNERATIONS	32
	4.4 COMITE DES FINANCES	33
	4.5 COMMISSAIRE	33
<b>PARTIE II – RAPPORT FINANCIER 2008</b>		<b>35</b>
1	ETATS FINANCIERS CONTROLES	37
	1.1 COMPTES CONSOLIDES 2008	38
	1.2 COMPTES STATUTAIRES 2008	47
2	RAPPORTS DE GESTION	53
	2.1 RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES	54
	2.2 RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES STATUTAIRES	62
3	DECLARATION SUR L’IMAGE FIDELE DONNEE PAR LES ETATS FINANCIERS ET SUR L’EXPOSE FIDELE CONTENU DANS LE RAPPORT DE GESTION	73
4	RAPPORTS DU COMMISSAIRE	75
	4.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDES	76
	4.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES STATUTAIRES	78
5	CALENDRIER FINANCIER 2009	80
6	GLOSSAIRE	81

*Ce rapport annuel est aussi disponible en anglais.*





## PARTIE I – RAPPORT D'ACTIVITES 2008





I

## INTRODUCTION





## INTRODUCTION

---

Mesdames, Messieurs,

2008 fut pour BSB une brillante réussite : les revenus sont en hausse de 35%, le bénéfice consolidé a doublé et nous avons réussi notre introduction en bourse malgré un climat économique défavorable. De plus, cette progression s'observe à des degrés divers dans tous les compartiments de l'entreprise.

Notre activité « logiciels » est en forte progression.

Lors de l'introduction en bourse, mi 2008, nous citons 6 clients **Solife**, en mars 2009 ce nombre est passé à 11. C'est un signe très encourageant pour la nouvelle stratégie internationale que nous mettons en place depuis peu.

Par contre, le marché de l'asset management avec **Soliam** est un peu plus calme. Nos clients attendent manifestement un redémarrage de la bourse pour reprendre leurs investissements. Malgré cela, cette activité est en progression mais davantage grâce à notre portefeuille de clients que par de nouvelles signatures.

Nous sommes très fiers d'avoir livré à nos clients des front ends en technologie « Rich Internet Application » tant pour **Solife** que pour **Soliam**. Cette technologie qui allie l'ergonomie des postes fixes à la souplesse de l'Internet génère clairement une plus value importante pour nos clients et est probablement une première européenne dans le monde de l'édition de logiciels.

Dans l'activité « service », nous observons une belle progression de nos activités SAP en Belgique et au Luxembourg alors que le marché est en général très difficile dans ce domaine. Nous le devons à la motivation et à la qualité de nos équipes ainsi qu'à notre positionnement stratégique en partenaire du secteur public et parapublic.

Nous avons également réalisé une excellente performance dans l'intégration du logiciel IDIT, édité par notre partenaire israélien éponyme à destination des sociétés d'assurance non vie (IARD). La signature d'un contrat avec une importante compagnie d'assurance française a considérablement stimulé cette activité. Pour transformer cette performance 2008 en une performance structurelle, nous avons créé en 2008 un business unit dédiée à cette activité.

De manière globale, notre activité « services » progresse en volume et en niveau de prix. Dans le contexte économique qui est le nôtre fin 2008 et début 2009, c'est un résultat très satisfaisant.

Nous entendons faire participer nos actionnaires à ces résultats positifs et proposerons à l'assemblée générale de distribuer un dividende de EUR 0,28 par action.

Merci à nos collaborateurs d'avoir sursouscrit la tranche qui leur était réservée.

Merci à nos nouveaux actionnaires de la confiance qu'ils nous font.

Nous ferons le maximum pour démontrer que votre confiance est bien placée.



**Jean Martin**  
Administrateur Délégué



**Michel Isaac**  
Président du conseil d'administration



2

BSB : EDITEUR  
DE LOGICIELS  
ET PRESTATAIRE  
DE SERVICES





## 2.1 LA SOCIÉTÉ BSB

---

BSB est un éditeur de logiciels et un prestataire de services actif en Belgique depuis 1995 (constitution de BSB Belgique), au Luxembourg depuis 1996 (constitution de BSB Luxembourg) et en France depuis 2001 (constitution de BSB France). Ces activités sont regroupées au sein du groupe BSB dont la maison mère BSB International a été créée en 2001.

BSB emploie plus de 220 personnes et possède plus de 60 références de renom principalement sur 3 marchés dits domestiques : la Belgique, la France et le Luxembourg. Ces références sont, entre autres, Axa Banque, Axa Assurance, Fortis Assurance, Clearstream, ABN Amro Life, Carmignac Gestion, Ministère de la Région de Bruxelles Capitale, Carrefour, Arjowiggins, Dexia Banque, ING Life.

BSB a pour ambition de continuer à croître sur ses marchés domestiques mais également de s'étendre à l'international. La société a pour objectif de se hisser rapidement parmi les acteurs informatiques de premier plan en Europe en tirant profit de son expertise sur ses marchés domestiques, en particulier dans le monde de l'assurance.

## 2.2 LES LOGICIELS ET SERVICES DE BSB

---

### LA GAMME COMPLÈTE DES LOGICIELS EST LA SUIVANTE :

- > **Soliam** : logiciel qui permet de gérer les investissements financiers (« asset management ») des banques, assurances et holdings (voir aux pages suivantes la brochure d'introduction et les témoignages de clients, Carmignac Gestion à Paris et le groupe Euler),
- > **Solife** : logiciel qui permet de gérer les polices d'assurance vie et l'épargne financière des compagnies d'assurance (voir aux pages suivantes la brochure d'introduction et le témoignage du client La Bâloise Vie Luxembourg),
- > Un accès à distance à ces deux applications (Portail Internet « Rich Internet Application »).

### OUTRE SES LOGICIELS, BSB PROPOSE LES SERVICES SUIVANTS :

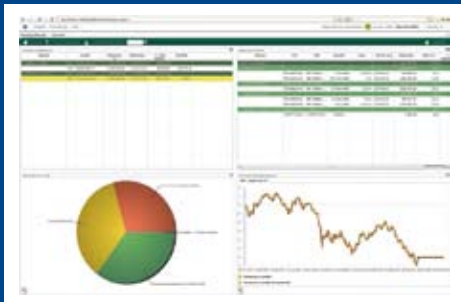
- > Conseil : mise à disposition de consultants et d'experts ayant des compétences IT et/ou « métier » dans un ou plusieurs des secteurs susmentionnés,
- > Développements sur mesure : développements de solutions sur mesure pour répondre aux besoins parfois très spécifiques des clients,
- > Intégration et mise en œuvre de solutions partenaires :
  - SAP : logiciel partenaire intégré et mis en œuvre par BSB en particulier dans les secteurs financiers et publics,
  - IDIT : logiciel partenaire qui permet de gérer les polices d'assurance non vie (ou IARD).

## Placez la barre plus haut...

### La solution d'asset management faite pour vous

SOLIAM, le logiciel de gestion d'actifs financiers totalement intégré front-to-back, a été développé par BSB afin de permettre à tous les acteurs d'un département de gestion d'actifs de faire face quotidiennement aux pressions extérieures.

Son ergonomie «user-friendly» et sa technologie de dernière génération (Java and Rich Internet Application) vous procurent notamment de puissantes capacités analytiques, comptables, transactionnelles et de reporting, vous offrant ainsi une efficacité et une productivité accrues.



**Soliam**

### Le plus court chemin vers l'excellence... grâce à :

- une grande diversité des actifs gérés et de toutes les opérations liées à ces actifs
  - titres (actions, obligations, options, droits/warrants, swaps, futures, fonds de fonds...)
  - cash (espèces, dépôts à terme, prêts, emprunts...);
- différentes visions ou profils d'utilisateurs possibles : front office/gestionnaire, middle office et back office avec un accès sécurisé possible à distance via navigateur web (Internet, extranet, intranet);
- une intégration optimale avec vos systèmes existants et avec les systèmes de données externes.



## Afin d'assurer un accompagnement sur mesure optimal de chacun de ses clients, Carmignac Gestion (Paris) a choisi Soliam de BSB



### Carmignac Gestion

Carmignac Gestion est une société de gestion française spécialisée dans la gestion collective et privée.

Sur le plan de la gestion privée, Carmignac Gestion exerce une activité de gestion conseillée et sous mandat pour plus de 2 500 clients, majoritairement en France.

Les performances financières réalisées par Carmignac Gestion pour ses clients sont tout-à-fait remarquables et en font une société de renom sur la place parisienne.

### Le challenge

Carmignac Gestion Privée propose un accompagnement sur mesure pour chaque client via un interlocuteur dédié, spécialiste du conseil sur les marchés financiers.

Les solutions proposées sont donc adaptées aux contraintes de durée d'investissement et de risque de chaque client, en tenant compte de sa situation familiale, fiscale et professionnelle.

Par ailleurs, Carmignac Gestion souhaite offrir une information transparente et exhaustive à chacun de ses clients afin de leur assurer un suivi précis de leurs portefeuilles. Cette transparence est mise en œuvre chez Carmignac Gestion via un reporting régulier et complet mais également via un accès web à distance disponible pour chaque client.

Pour réaliser ces objectifs, Carmignac Gestion avait donc besoin d'un outil de gestion de portefeuilles lui permettant de personnaliser sa relation avec chaque client et lui permettant d'effectuer du reporting individuel.

Pour sélectionner la meilleure solution, Carmignac Gestion a principalement tenu compte des critères suivants :

- Une solution « verticale » permettant de gérer et de piloter l'ensemble de son activité de Gestion Privée
- La mise à disposition d'un environnement spécialement dédié aux conseillers privés permettant d'optimiser leur gestion de la relation client au quotidien (satisfaction clients, amélioration du processus de vente et augmentation du volume de prospection),
- Des possibilités étendues de reporting client et l'autonomie pour l'accès et l'exploitation des données centralisées dans l'outil - états d'aide à la gestion et du reporting interne et externe (qualité et modularité),
- La mise à disposition d'un module de gestion des formalités simplifiées et assistées (assistant de création de nouveaux clients/prospects, d'ouverture de comptes, gestion de formalités MIFID - sur base de procédures définies par le RCCI),
- Une capacité de l'outil à communiquer avec un nombre important de prestataires financiers externes et permettant une interaction accrue de la solution de gestion privée avec l'ensemble de l'infrastructure Carmignac (Accès web client, exports Excel et pdf, envoi de mail, gestion des appels téléphoniques),
- Les possibilités d'accès à distance pour tous ses clients via une interface ergonomique
- La sécurisation du processus de tenue de comptes et la fiabilisation des données- maîtrise du risque opérationnel et confiance dans l'outil (robustesse de l'outil),
- L'industrialisation des tâches à faible valeur ajoutée, conduisant au recentrage des gérants et du middle office sur leurs fonctions respectives,
- L'amélioration significative du pilotage de l'activité : analyses multicritères encours, collecte, revenus, rémunération,
- Un éditeur de logiciels ayant des références de renom (des visites de référence ont été effectuées)
- Un éditeur de logiciels avec une situation financière solide garantissant sa pérennité
- Un engagement de BSB à récupérer l'ensemble de l'historique de l'activité Gestion Privée Carmignac depuis 1988.

Après une consultation des différents éditeurs de la place durant l'année 2007, Carmignac Gestion a choisi le logiciel Soliam de BSB pour remplacer sa solution précédente.

### Le résultat

Le kick-off du projet de déploiement de Soliam chez Carmignac Gestion a eu lieu début 2008.

Carmignac Gestion et BSB ont mis Soliam en production début avril 2009.

### Le groupe Euler Hermes choisit Soliam de BSB pour uniformiser sa gestion d'actifs financiers



Euler Hermes est le premier acteur mondial de l'assurance-crédit. Sa mission est d'aider le développement commercial des entreprises en les assurant contre le risque d'insolvabilité (risque d'impayé et de défaillance) de leurs clients, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur pays d'origine.

Euler Hermes fait partie du groupe Allianz et réalise à ce jour un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros dans 50 pays à travers le monde et emploie environ 6000 employés.

#### Le challenge

Avant 2007, chaque entité du groupe Euler Hermes choisissait de manière indépendante son logiciel de gestion d'actifs.

Par exemple, les entités belges et françaises utilisaient déjà Soliam tandis que d'autres avaient choisi d'autres logiciels.

En 2007, Euler Hermes a décidé d'uniformiser sa gestion des actifs financiers.

#### La solution

Euler Hermes décide d'uniformiser sa gestion des actifs via quatre principaux éléments :

- Choix d'un logiciel de gestion des actifs unique pour l'ensemble du groupe,
- Centralisation de l'ensemble de l'infrastructure (serveurs, bases de données...) au siège du groupe à Paris,
- Mise à disposition du logiciel choisi via un accès à distance (Citrix),
- Utilisation d'un plan de compte et de paramètres communs.

Mi-2007, Euler Hermes choisit Soliam comme logiciel unique de gestion des actifs.

Le fait que l'entité française, qui possède les portefeuilles les plus complexes du groupe, était très satisfaite de Soliam a largement pesé en faveur de ce choix.

#### Le résultat

Tout début 2008, le déploiement de Soliam a commencé par l'Allemagne. Mi février 2008, c'était au tour de l'entité belge de migrer vers la nouvelle version de Soliam. C'est en avril 2008 que Soliam a été installé en Italie.

Par ailleurs, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France suivront le mouvement d'uniformisation en 2009.

### BSB – [www.bsb.com](http://www.bsb.com)

Groupe européen prestataire de services informatiques et éditeur de logiciels financiers, BSB a été créée en 1995. Les 220 collaborateurs de BSB sont répartis équitablement entre deux grandes « divisions » : la division « services » et la division « logiciels ».

La division « services » couvre les activités de conseil « métier » (avec des experts en assurance et en asset management principalement), de développements sur mesure et d'intégration de logiciels tiers (SAP et IDIT).

La division « logiciels » développe 2 logiciels pour le marché financier : Soliam (logiciel de gestion de portefeuille) et Solife (logiciel de gestion administrative des polices d'assurance vie).

Présente principalement en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, BSB est cotée sur Alternext d'Euronext depuis juillet 2008.

## Avec Solife, le logiciel pour l'assurance vie, faites la course en tête

Adoptez Solife pour gérer le cycle de vie complet de tous vos contrats : assurance vie classique, épargne, prévoyance, rentes, « Variable Annuities »...

- Avec la solution **Solife, back office performant et convivial** pour la productivité de vos collaborateurs :
  - vous disposez d'un Atelier produits hautement paramétrable pour une mise en marché ultrarapide
  - vous bénéficiez de l'automatisation de tous les processus métier grâce à un workflow intégré
  - vous effectuez vos actes de gestion de manière optimale grâce à des écrans spécialement adaptés à la gestion quotidienne de vos gestionnaires
  - vous évoluez dans une architecture standard Java/J2EE vous garantissant performance, pérennité et scalabilité
- Avec la solution **e-Solife, portail Internet de 3<sup>ème</sup> génération** destiné à vos partenaires et à vos clients finaux :
  - vous assurez une distribution opérationnelle efficiente de vos produits, en particulier via des outils d'aide à la vente, de gestion des contrats d'assurance et de suivi des activités.
  - vous garantissez une excellente expérience utilisateur grâce à une interface riche et flexible (RIA)
  - vous profitez de tous les avantages d'une architecture SOA tels que l'automatisation des communications et une intégrabilité optimale.

Nos références clients peuvent vous le prouver... Avec Solife, lancez de nouveaux produits tels les « Variable Annuities » en moins de 3 mois !

Avec Solife, le logiciel pour l'assurance vie et des personnes, faites la course en tête

**Solife**

### La Bâloise Vie Luxembourg choisit Solife de BSB pour gérer ses assurances vie liées à des fonds (« unit-linked products »)



Depuis 1890, la Bâloise fait partie intégrante du paysage économique et social luxembourgeois. Bâloise Vie Luxembourg S.A. proposent, via ses 600 courtiers, aux particuliers comme aux entreprises, des solutions d'assurances vie ainsi que des services financiers en matière de prévoyance.

La Bâloise Vie Luxembourg S.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 438 millions d'Euros en 2007, progressant ainsi de 41% par rapport à 2006.

#### Le challenge

Grâce aux différents avantages qu'ils confèrent, les produits d'assurance vie liés à des fonds (unité de compte) et les bons d'assurance ont connu depuis quelques années un véritable boom dans les pays adjacents au Luxembourg en particulier.

La Bâloise Vie Luxembourg S.A. commercialise ce type de produits en libre prestation de services à partir du Luxembourg sur 4 principaux marchés : la Belgique, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

La Bâloise a pour stratégie « d'être toujours à l'écoute du client et de le mettre au centre des ses préoccupations ».

C'est pour répondre toujours mieux aux besoins croissants de ses clients en termes de nouveaux produits d'assurance vie liés à des fonds que la Bâloise décide de changer de logiciel de gestion de ses polices fin 2005.

#### La solution : Solife

Pour sélectionner la meilleure solution, La Bâloise a principalement tenu compte des critères suivants :

- La flexibilité et la rapidité de création de nouveaux produits et de produits sur mesure (« Catalogue Produit »)
- Un workflow qui épouse ses processus métiers
- L'intégration aisée de ce nouveau logiciel avec les logiciels existants
- L'expérience et la connaissance du métier de l'assurance par l'éditeur de logiciel.

Le logiciel Solife de BSB est le logiciel qui a le mieux répondu aux besoins de la Bâloise Vie Luxembourg.

#### Le résultat

Dès la conclusion du contrat en janvier 2006, six nouveaux produits d'assurance vie liés à des fonds ont été commercialisés via Solife en un temps record (3 mois).

En plus de ces nouveaux produits, toutes les anciennes polices des clients de la Bâloise et des clients de Winterthur Europe Vie (racheté par la Bâloise) ont également été intégrées de manière optimale dans Solife.

**« Pour la gestion des polices d'assurance vie liées à des fonds, BSB est notre partenaire informatique privilégié ».**

### BSB – [www.bsb.com](http://www.bsb.com)

Groupe européen prestataire de services informatiques et éditeur de logiciels financiers, BSB a été créée en 1995. Les 220 collaborateurs de BSB sont répartis équitablement entre deux grandes « divisions » : la division « services » et la division « logiciels ».

La division « services » couvre les activités de conseil « métier » (avec des experts en assurance et en asset management principalement), de développements sur mesure et d'intégration de logiciels tiers (SAP et IDIT).

La division « logiciels » développe 2 logiciels pour le marché financier : Soliam (logiciel de gestion de portefeuille) et Solife (logiciel de gestion administrative des polices d'assurance vie).

Présente principalement en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, BSB est cotée sur Alternext d'Euronext depuis juillet 2008.





# 3

## RESUME DES ACTIVITES 2008 ET PERSPECTIVES POUR 2009





## 3.1 FAITS MARQUANTS EN 2008 ET PERSPECTIVES POUR 2009

### UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE MAIS DES MARCHÉS QUI RESTENT ACTIFS

L'année 2008 a été marquée en Europe par le début de la crise économique qui nous touche encore actuellement. Cette crise a bien entendu des répercussions pour BSB. Cependant, BSB estime que ces répercussions sont limitées.

#### Les activités de prestataire de services

Dans les activités de services, BSB est particulièrement active au sein du secteur public avec l'intégration du logiciel SAP. Le secteur public joue un rôle crucial de relance en ces temps de crise économique et le volume de travail dans ce secteur a donc tendance à croître.

BSB est également active dans le secteur financier (principalement pour les sociétés d'assurance) avec ses autres activités de services que sont la mise à disposition de personnel, principalement au Luxembourg, les développements sur mesure et l'intégration des logiciels SAP et IDIT. Le volume d'activités de BSB dans ce secteur progresse principalement car les clients de BSB sont assez robustes et car BSB propose des services qui touchent le cœur de métier de ses clients.

Enfin, mis à part un client important (ArjoWiggins), BSB est très peu active dans les secteurs de l'industrie « lourde » qui sont plus durement touchés par la crise.

En conclusion, le volume d'activités des services, qui représente 61% du chiffre d'affaires de BSB, a progressé de 39% en 2008 (de EUR 9,6 millions en 2007 à EUR 13,3 millions en 2008).

#### Les activités d'éditeur de logiciels

Le marché de la gestion d'actifs financiers que couvre le logiciel **Soliam** a été durement touché par la crise. BSB a assisté à un très net ralentissement de l'activité sur ce marché durant la 2<sup>ème</sup> partie de 2008. BSB remarque cependant qu'en ce début d'année 2009, le dynamisme sur ce marché est de retour. De nombreuses démonstrations **Soliam** sont planifiées chez des prospects.

Le marché de l'assurance vie que couvre le logiciel **Solife** a clairement été moins touché par la crise que celui de la gestion d'actifs financiers. Par ailleurs, le fait que BSB ait commencé une prospection internationale active pour **Solife** compense la légère diminution de l'activité sur ses marchés historiques (Belgique et Luxembourg pour **Solife**). En effet, grâce à cette prospection internationale, le nombre de cahiers des charges internationaux reçus par BSB a clairement augmenté en 2008.

En conclusion, malgré le contexte économique difficile, le volume d'activités des logiciels **Soliam** et **Solife**, qui représente 39% du chiffre d'affaires de BSB, a augmenté en 2008 comparé à 2007. En particulier, l'activité liée à **Solife**, licences et prestations, a progressé de 80% (de EUR 2 millions en 2007 à EUR 3,6 millions en 2008).

### MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE BSB

#### Continuer à croître sur les marchés domestiques et devenir un acteur majeur au niveau européen avec **Soliam** et **Solife**

BSB veut continuer à croître sur ses marchés domestiques que sont la Belgique, le Luxembourg et la France avec l'ensemble de ses activités de services et de logiciels. Cependant, bien que des opportunités existent, les activités de BSB uniquement sur ses marchés actuels n'autorisent pas une croissance à deux chiffres.

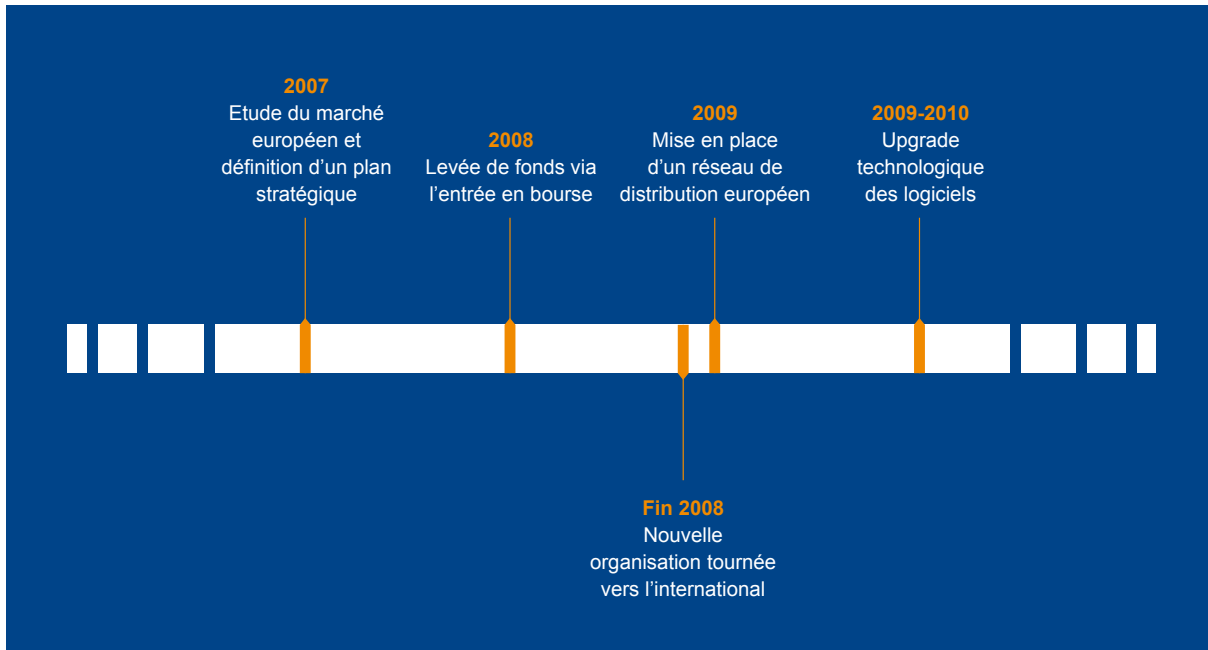
C'est pour atteindre cette croissance à deux chiffres que BSB a décidé depuis fin 2007 de s'étendre internationalement. La croissance du marché de l'informatique de l'assurance et l'expertise de BSB dans ce domaine ont mené au choix du secteur de l'assurance comme cible de l'expansion européenne de BSB. La stratégie de BSB est de se positionner comme *le partenaire informatique privilégié des compagnies d'assurance* au niveau européen.



A cette fin, BSB a choisi, parmi sa gamme de logiciels et de services, d'offrir les logiciels informatiques essentiels au bon fonctionnement des compagnies d'assurance :

- > **Solife** : logiciel de gestion des polices d'assurance vie,
- > **Soliam** : logiciel de gestion des investissements financiers (« asset management »),
- > Un accès à distance (Portail Internet) à ces deux logiciels.

### Processus d'internationalisation



### 2007

Le processus d'internationalisation de BSB a débuté en 2007 avec une étude approfondie du marché de l'assurance en Europe qui a confirmé les convictions de BSB à propos de l'internationalisation du marché des logiciels et l'adéquation des logiciels **Soliam** et **Solife** aux besoins des sociétés d'assurance paneuropéennes.

Fin 2007, sur base de cette étude, un plan stratégique à 4 ans a défini les ambitions de croissance de BSB et les principaux moyens pour atteindre ces ambitions.

### 2008

En 2008, BSB est entrée en bourse pour se donner les moyens d'accélérer sa croissance tant au niveau du développement de ses produits qu'au niveau de la création d'un réseau de vente et de distribution à l'échelle européenne.

Fin 2008, une nouvelle organisation tournée vers l'international a été mise en place chez BSB.

### 2009

Les travaux en cours pour 2009 incluent notamment le déploiement du réseau de distribution international de BSB via l'ouverture d'une succursale en Irlande. L'upgrade technologique des logiciels de BSB, important pour rester toujours en avance sur le marché, est également à l'ordre du jour en 2009.



## BSB À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Les technologies évoluent rapidement. L'anticipation des grandes tendances technologiques, ainsi que la mise à niveau permanente des outils et compétences de BSB sont organisées au sein d'une cellule spécialisée de Recherche et Développement (R&D).

Outre les travaux de recherche et d'expérimentation menés par ses chercheurs, BSB a également accès aux travaux de recherche et aux analystes de Gartner, référence internationale en la matière.

Les résultats de recherche sont en particulier mis à profit dans les logiciels **Soliam** et **Solife**, mais aussi dans les projets. Les technologies Rich Internet Application et l'architecture SOA sont ainsi entrées de plain-pied dans nos produits au cours de l'année écoulée. A titre d'exemple, ces mêmes bases techniques développées par la R&D ont été ré-utilisées dans de nombreux portails Web développés pour des compagnies d'assurance en 2008.

L'approche SaaS (Software as a Service), la performance sur de très gros volumes, le déploiement en environnement virtualisé, la qualité totale sont autant de chantiers potentiels pour l'année à venir.



Marc Van Steenwinkel

Process & Technology and Software Factory Director  
Membre du conseil d'administration

## RÉALISATIONS MAJEURES EN 2008

### Entrée en bourse

BSB a été introduite en bourse sur Alternext Brussels d'Euronext en juillet 2008, juste avant le début de la crise économique. BSB a clôturé sa levée de fonds en récoltant EUR 4,46 millions.

### Développement des logiciels **Soliam** et **Solife**

Grâce à des partenariats avec des clients et à son entrée en bourse, BSB a continué à développer rapidement ses deux logiciels phares **Soliam** et **Solife**.

Les principaux développements pour **Soliam** sont :

- > Une migration ergonomique vers les technologies RIA (Rich Internet Application) qui permettent de créer et de déployer des applications web intuitives, interactives, personnalisables et très performantes (voir aux pages suivantes le communiqué de presse du 4 juillet 2008),
- > Le développement en partenariat avec un client français d'un module « relation client » (CRM),
- > L'extension de la couverture fonctionnelle par le développement d'un module optimisé de gestion du risque et de la performance.

Les principaux développements pour **Solife** sont :

- > L'extension de la couverture fonctionnelle de **Solife** via le développement de la gestion des produits d'assurance vie traditionnelle (branche 21 en Belgique) en partenariat avec La Bâloise Vie Luxembourg (voir aux pages suivantes le communiqué de presse du 28 juillet 2008),
- > La création d'un portail Internet de dernière génération destiné tant aux partenaires et intermédiaires qu'aux clients finaux (voir aux pages suivantes le communiqué de presse du 3 décembre 2008).

La réalisation de ces développements permet à BSB de répondre encore mieux aux besoins de ses clients et prospects et d'être donc d'autant plus convaincante dans les processus de vente, comme cela se reflète dans les chiffres financiers.



### Mise en place d'un réseau de vente et de distribution

En 2008, pour vendre ses produits et services partout en Europe, BSB a mis en place une approche globale concernant son réseau de vente et de distribution qui comprend trois points principaux :

- > La création d'une équipe de vente européenne très qualifiée (appelée « EMEA », pour « Europe, the Middle East and Africa ») et la mise en place d'un partenariat pour la vente en Europe de l'Est avec la société Software2Markets,
- > L'utilisation des technologies web dans les processus commerciaux (démonstrations de nos logiciels à distance via le web ou même préenregistrées),
- > L'amélioration du référencement afin d'augmenter la visibilité de BSB auprès de toute société en Europe à la recherche d'un logiciel via :
  - Une démarche proactive vis-à-vis des prescripteurs de solutions informatiques tels Gartner et Celent afin qu'ils incluent **Soliam** et **Solife** dans leurs enquêtes.
  - L'optimisation du classement des logiciels **Soliam** et **Solife** dans les moteurs de recherche tels Google et Yahoo (projet « Search Engine Optimization »).

La mise en place de cette approche globale a déjà commencé à porter ses fruits en 2008 avec la participation de plus en plus fréquente de BSB à des processus commerciaux paneuropéens, en dehors de ses marchés domestiques, et l'augmentation des contacts commerciaux (« leads ») générés aussi bien par les prescripteurs que via le site Internet.

### Nouvelle organisation

Fin 2008, une nouvelle organisation tournée vers l'international a été mise en place. Les principaux changements au sein de BSB sont :

- > Une distinction claire entre les équipes de vente sur les marchés domestiques (Belgique, France et Luxembourg) et sur les marchés internationaux (« EMEA ») et la croissance de l'équipe de vente « EMEA »,
- > La réorganisation des équipes de développement et de support des logiciels afin qu'elles puissent traiter de manière optimale avec un nombre de plus en plus important de clients,
- > L'extension des missions de l'équipe marketing qui a été rejointe par des collaborateurs ayant des profils d'experts « métier ». Les missions principales de cette équipe rebaptisée « Market & Product Strategy » sont de diriger l'évolution « métier » des logiciels, de participer au processus commercial au niveau du « pre-sales » et de mettre en œuvre le marketing des logiciels de BSB.

Cette nouvelle organisation s'est rapidement mise en place fin 2008 et début 2009.

Par ailleurs, 2008 a également été une année d'augmentation sensible du personnel (de 175 personnes fin 2007 à 220 personnes fin 2008).

## PERSPECTIVES POUR 2009

Nous entamons 2009 avec un staff global en croissance de 35% par rapport à la même période en 2008. Notre carnet de commandes pour le premier semestre permet une bonne utilisation de cette capacité renforcée. Nos prix se maintiennent ou s'améliorent légèrement. Seule l'activité asset management, que couvre le logiciel **Soliam**, montre des signes de ralentissement mais cela reste limité.

Cependant, nous avons conscience que le secteur informatique est généralement le dernier dans le cycle des crises et nous restons prudents concernant l'exercice 2009 en cours.

Fin 2008, nous avons commencé à nous déployer à l'international avec la constitution de deux nouveaux départements que sont les ventes en Europe au sens large (EMEA) et un département de support à la vente « Market & Product Strategy ». Les premières indications sont positives car l'activité commerciale est en nette croissance tant en nombre de dossiers traités qu'en potentiel financier de ceux-ci. Cependant, les cycles de vente sont longs et les premiers résultats concrets ne sont attendus que vers l'été 2009.

L' IPO avait notamment pour objectif de nous donner les moyens financiers de grandir par acquisitions dans des zones géographiques où nous ne sommes pas encore assez présents. Nous avons cependant décidé d'agir avec prudence et de surseoir pour quelques mois à ce type d'opération en attendant de voir comment et à quel rythme la crise se résorbe.

## **BSB a choisi la technologie de développement de RIA Adobe Flex pour la nouvelle version de son logiciel Soliam**

Louvain-la-Neuve, le 04/07/2008 – BSB, éditeur de logiciels spécialisé dans l'Asset Management et l'Assurance, utilise la technologie Flex développée par Adobe afin d'intégrer les dernières évolutions RIA (Applications Internet Riches) dans la nouvelle version de son logiciel Soliam dédié à l'Asset Management.

### **BSB a choisi la gamme Flex d'Adobe pour sa solution Soliam dédiée à l'Asset Management**

BSB s'appuie sur la plateforme de développement Adobe Flex pour intégrer dans son logiciel Soliam les dernières innovations en matière d'interface web de type RIA (Applications Internet Riches). Ces évolutions technologiques permettent de créer et de déployer des applications internet intuitives, interactives, personnalisables et très performantes.

En effet, voici ce qu'Edgard Gassino, Directeur General Europe de l'Ouest chez Adobe précise : « *Adobe croit au particulièrement au développement de l' « Internet Riche », dans le secteur financier. Le partenariat avec BSB s'inscrit dans la poursuite d'un objectif commun : garantir à nos clients des solutions ergonomiques, personnalisables et évolutives. Dans l'univers de la gestion financière ces qualités sont aujourd'hui synonymes d'efficacité.* »

### **En collaboration avec les gérants, BSB a fait le choix de l'ergonomie pour son logiciel Soliam**

Afin d'offrir des réponses « sur mesure » à ses clients en termes d'accessibilité, de maniabilité et de confort d'utilisation, BSB présente sa nouvelle version de Soliam utilisant Flex, la plateforme de développement d'applications internet riches (RIA) d'Adobe. Soliam v8 est organisé autour du concept de « Desktop Gestionnaire » développé en partenariat avec des gérants, qui permet d'optimiser leurs travaux quotidiens, notamment au travers des fonctionnalités suivantes :

- Accessibilité des fonctions CRM et Front office en interne et à distance,
- Haut niveau de rendu de l'interface, *Look and Feel* entièrement configurable,
- Modification dynamique des contenus et personnalisation des vues.

Florent Fabre, Directeur de BSB France souligne : « *Les nouvelles technologies nous permettent de répondre de façon toujours plus précise aux besoins de nos clients. Nous avons opté pour les RIA afin d'offrir à nos clients des fonctionnalités plus étendues et une interface « sur mesure » accessible via Internet. En proposant aux gérants une « nouvelle expérience ergonomique » au travers de notre logiciel Soliam, nous optimisons l'ensemble de leur travaux quotidiens et facilitons leur prise de décision.* »

Ce choix technologique et la participation des gérants au développement de ces nouvelles fonctionnalités positionnent Soliam à la pointe de l'ergonomie dans son secteur. Cette souplesse d'utilisation est aujourd'hui un facteur de choix décisif dans les décisions de renouvellement d'outil de gestion.

## La Bâloise Vie Luxembourg choisit le logiciel Solife de BSB pour gérer l'ensemble de ses produits d'assurance vie

*Louvain-la-Neuve, le 28 juillet 2008.* La Bâloise Vie Luxembourg et BSB ont signé un accord de partenariat pour les deux prochaines années afin de développer la gestion des produits d'assurance vie dite « classique » (branche 21) proposés par la Bâloise au sein du logiciel Solife de BSB. Depuis la mi-2006, la Bâloise Vie Luxembourg utilise le logiciel Solife pour gérer ses produits d'assurance vie liés à des fonds (unités de compte ou branche 23). Sur base de cette expérience tout à fait positive, la Bâloise Vie Luxembourg a conclu un accord de partenariat avec BSB afin de gérer au sein de Solife l'ensemble de ses produits d'assurance vie (en unités de compte et « classique ») !



*La Bâloise.* Depuis 1890, la Bâloise fait partie intégrante du paysage économique et social luxembourgeois. Bâloise Vie Luxembourg S.A. proposent, via ses 600 courtiers, aux particuliers comme aux entreprises, des solutions d'assurances vie ainsi que des services financiers en matière de prévoyance. La Bâloise Vie Luxembourg S.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 438 millions d'Euros en 2007, progressant ainsi de 41% par rapport à 2006.

**Pour de plus amples informations :**

*Erika Bourguet*, Responsable Marketing et Communication, tél. +32 (0)10 48 34 80 [marketing@bsb.com](mailto:marketing@bsb.com)

## Solife, le logiciel pour l'assurance vie de BSB, se dote d'un portail Internet pour les courtiers et les clients

Luxembourg, le 3 décembre 2008, 7h30.

Solife, le logiciel de gestion des polices d'assurance vie de BSB se dote d'un portail Internet destiné tant aux partenaires et intermédiaires qu'aux clients finaux. Ce portail, baptisé e-Solife, propose des outils d'aide à la vente (simulations, offres, propositions), de gestion des portefeuilles d'assurance (consultation, actes de gestion techniques et administratifs) ainsi que des fonctions de consultation de l'activité des partenaires (suivi des commissions, suivi de l'activité commerciale et de production).

e-Solife, plate-forme Internet de dernière génération fournit aux compagnies d'assurance un outil performant qui leur permet de construire et d'animer efficacement leurs réseaux de distribution. Grâce à un accès « client », chaque assuré peut également consulter et gérer ses contrats d'assurance vie en ligne.

e-Solife repose sur une architecture SOA (Webservices sécurisés) et dispose d'une interface utilisateur riche et flexible (RIA) développée en Flex d'Adobe. Les aspects visuels de cette interface sont adaptables. Les facilités de customisation permettent à toute compagnie de facilement mettre en exergue son image corporate. La gestion avancée des préférences utilisateurs permet quant à elle aux intermédiaires de se créer un espace de travail adapté à leurs besoins individuels.

L'intégration parfaite entre Solife, le back-office existant et e-Solife, le nouveau front-office garantit une gestion end-to-end optimale de l'activité d'assurance-vie.

**Pour de plus amples informations, surfez sur [www.bsb.com](http://www.bsb.com) ou contactez :**

*Erika Bourguet*, Responsable Marketing et Communication, tél. +32 (0)10 48 34 80 [marketing@bsb.com](mailto:marketing@bsb.com)



## 3.2 CHIFFRES CLÉS<sup>1</sup>

### INFORMATIONS FINANCIÈRES

En K EUR	12/2008	12/2007
Chiffre d'affaires	21.764	16.558
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	2.281	1.232
Résultat d'exploitation (EBIT)	1.594	723
Résultat consolidé avant amortissement du goodwill et après impôt	983	345
Placements de trésorerie & valeurs disponibles	3.378	684
Dettes financières (LT & CT)	341	102
Capitaux propres	11.871	7.399

Tableau de financement consolidé (en KEUR) - Avant affectation du résultat	12/2008	12/2007
Résultat de l'exercice (part du groupe)	615	69
Amortissements et dépréciations d'actifs	687	509
Amortissements sur écarts de consolidation	368	276
Variation du besoin en fonds de roulement	-1.422	-98
Variation des intérêts de tiers	1	1
Variation des provisions pour risques et charges et pour impôts différés	-29	-202
<b>TRESORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>220</b>	<b>555</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles, financières	-2.219	-707
<b>TRESORERIE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-2.219</b>	<b>-707</b>
Variation de capital	4.463	
Variation des subsides en capital	-9	-13
Variation des dettes financières		-44
Variation des autres dettes > 1 an et >1 échéant dans l'année	239	
<b>TRESORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>4.693</b>	<b>-57</b>
Variation du capital social (augmentation de capital par conversion d'avances d'actionnaires)		6.256
Variation des autres dettes > 1 an		-6.256
<b>VARIATION DES RESSOURCES ET UTILISATIONS DE FONDS</b>	<b>2.694</b>	<b>-209</b>
Liquidités et équivalents à l'ouverture de l'exercice	684	893
Liquidités et équivalents à la clôture de l'exercice	3.378	684
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>2.694</b>	<b>-209</b>

<sup>1</sup> Les comptes ont été établis sur base du référentiel comptable belge.



La croissance de la société s'est poursuivie tant au niveau de l'activité « édition de logiciels » qu'au niveau de l'activité « services ».

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2008 s'élève à EUR 21,8 millions, soit une augmentation de 31% par rapport à 2007 et de 12% par rapport au chiffre d'affaires prévu lors de l'IPO. Le résultat d'exploitation (EBIT) a plus que doublé par rapport à 2007 (EUR 1,6 millions contre EUR 0,7 million).

Cette croissance significative des activités s'accompagne également d'une amélioration importante de la profitabilité de BSB qui dégage un bénéfice après impôt<sup>2</sup> de près de EUR 1 million (contre EUR 0,3 million en 2007).

En outre, la position en cash est très confortable et BSB jouit également d'une ligne de crédit négociée de EUR 2 millions, non utilisée au 31 décembre 2008.

## DIVIDENDE

Le conseil d'administration de BSB proposera à l'assemblée générale du 18 mai prochain la mise en paiement d'un dividende unitaire brut de EUR 0,28 (EUR 597.509,36 pour 2.133.962 actions).

Pour l'exercice 2007, la société avait distribué un dividende total de EUR 200.326,00.

## COTATION EN BOURSE

Suite à son offre en souscription publique du 9 juin au 14 juillet, la société BSB a été cotée pour la première fois sur Alternext Brussels d'Euronext le 18 juillet 2008. Alternext a été créé par NYSE Euronext pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui désirent bénéficier d'un accès simplifié au marché et a ouvert le 17 mai 2005. Les conditions d'admission et les règles de négociation simplifiées d'Alternext sont adaptées à la taille et aux enjeux des petites et moyennes capitalisations, tout en répondant aux exigences de transparence des investisseurs.

Le prix auquel les actions ont été offertes en souscription publique était fixé à EUR 10,60. La première cotation le 18 juillet 2008 s'est clôturée à un cours de EUR 11,70.

Entre le 18 juillet 2008 et le 31 décembre 2008, le cours est passé de EUR 11,70 à EUR 10,50, perdant ainsi 10% par rapport à la première cotation mais seulement 1% par rapport au prix d'émission. En ces temps de crise économique, l'action BSB s'est donc bien comportée.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2008 s'élève à EUR 22,4 millions.

## ACTIONNARIAT

Le capital de la société est réparti de la manière suivante depuis le 18 juillet 2008 :

Actionnaires	Nombre d'Actions	En % du capital	Droits de vote	En % des droits de vote
JM Consulting SA	508.200	23,81%	508.200	23,81%
Michel Isaac - Ingénieur Conseil SPRL	508.200	23,81%	508.200	23,81%
Van Steenwinkel - Conseil SPRL	508.200	23,81%	508.200	23,81%
UFG Private Equity	188.679	8,84%	188.679	8,84%
Miguel Danckers - Ingénieur Conseil SPRL	169.750	7,95%	169.750	7,95%
Société Générale Asset Management - Alternative Investments	141.509	6,63%	141.509	6,63%
Autre actionnaires	92.456	4,35%	92.456	4,35%
Personnel	16.968	0,80%	16.968	0,80%
<b>Total</b>	<b>2.133.962</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.133.962</b>	<b>100,00%</b>

<sup>2</sup> Hors amortissement du goodwill



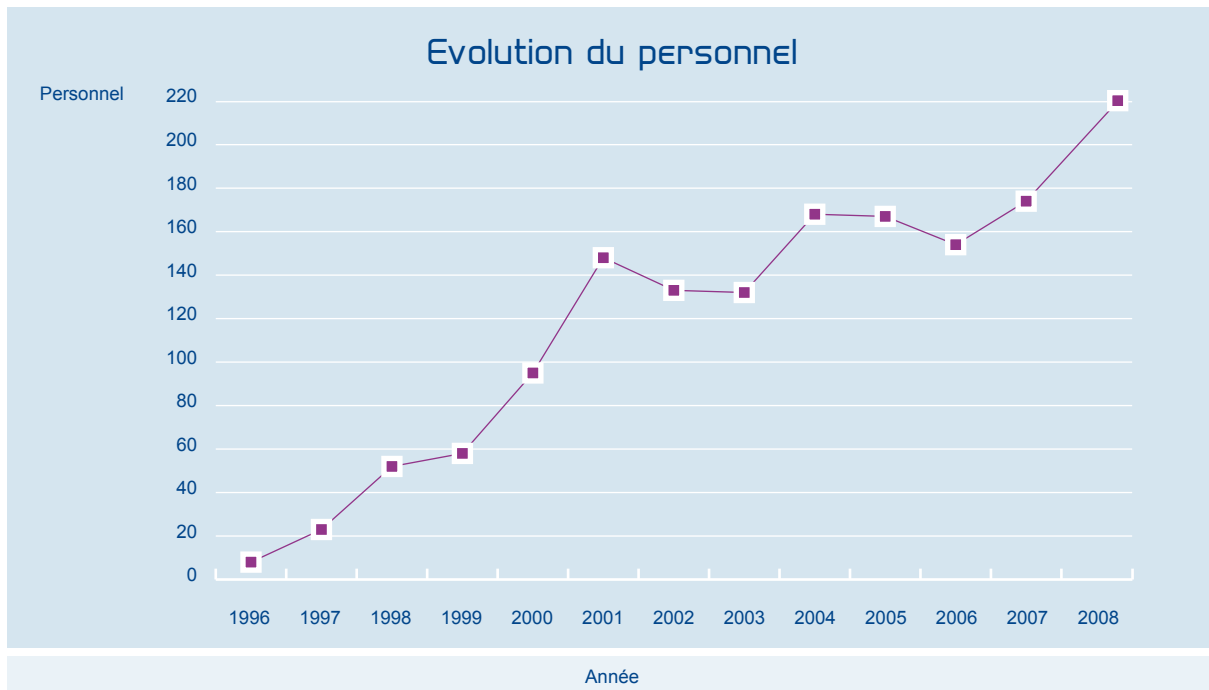
## EVOLUTION DU PERSONNEL

L'accroissement des activités de BSB en 2008 s'est traduit par une évolution équivalente du personnel.

Le personnel de BSB est passé de 175 personnes fin 2007 à 220 fin 2008 (voir à la page suivante le communiqué de presse du 5 mai 2008).

Pour rappel, parmi ces 220 personnes, environ 190 sont consultants et disposent d'un niveau d'étude de master (5 ans d'études universitaires) pour 90% d'entre eux.

La réalisation des ambitions d'expansion européenne de BSB suppose que le renfort des équipes va continuer. BSB a pour objectif d'employer environ 400 personnes d'ici à 2012.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Dans le cadre de sa stratégie d'expansion européenne,  
BSB a pour objectif de recruter 70 nouveaux collaborateurs en 2008**

*Louvain-la-Neuve, le 5 mai 2008.*

BSB, société informatique comptant actuellement 185 collaborateurs, désire engager 70 nouveaux collaborateurs en 2008 afin de soutenir sa stratégie d'expansion européenne. Plus de 20 nouveaux collaborateurs ont déjà rejoint BSB depuis début 2008 tandis que 10 autres ont déjà signé leur contrat pour des arrivées s'étalant jusqu'au mois d'août. La politique de recrutement qui porte ses fruits jusqu'à présent va donc continuer sur sa belle lancée.

BSB recrute au sein de ses trois filiales ; aussi bien en Belgique, qu'en France et qu'au Luxembourg. Les profils recherchés sont techniques mais également « métiers » : développeurs JAVA, analystes business (finance, assurance et banque principalement) ainsi que des consultants SAP.

**Pour de plus amples informations :**

Erika Bourguet, responsable marketing et communication, tél. +32 (0)10 48 34 80, [erika.bourguet@bsb.com](mailto:erika.bourguet@bsb.com)



4

GOUVERNANCE  
D'ENTREPRISE





## INTRODUCTION

Ce chapitre résume les principales règles relatives à la gouvernance d'entreprise de BSB. Ces règles découlent pour l'essentiel du Code belge des sociétés et des statuts de la Société.

BSB ayant été admise sur un marché qui n'est pas réglementé, elle n'est pas soumise aux recommandations du Code belge de gouvernance d'entreprise. BSB applique néanmoins certaines règles de ce Code, notamment celle relative à la désignation d'administrateurs indépendants.

## 4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé comme suit :

Nom	Fonction	Mandat expirant en <sup>3</sup>	Présences 2008
Michel Isaac	Président	2013	5/5
Jean Martin	Administrateur délégué	2013	5/5
Marc Van Steenwinkel	Administrateur	2013	5/5
Vincent Werbrouck	Administrateur indépendant	2013	5/5
Pierre De Muelenaere	Administrateur indépendant	2013	5/5

Les deux administrateurs indépendants sont succinctement présentés ci-dessous.

#### Vincent Werbrouck (45 ans)

Vincent Werbrouck est ingénieur civil de l'Université Catholique de Louvain et titulaire d'un DEA d'automatique robotique de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc (Montpellier, France) ainsi que d'un Executive Master in Management de l'Université Libre de Bruxelles (Solvay Business School). Il est devenu administrateur de BSB en 2007 avec la qualité d'administrateur indépendant. Il a occupé différents postes à responsabilité chez Magotteaux, groupe belge de fonderies expert dans le process et les mécanismes de réduction de taille des matériaux, où il exerce actuellement la fonction de Chief Sales & Marketing Officer et est membre du Comité Exécutif.

#### Pierre De Muelenaere (50 ans)

Pierre De Muelenaere est ingénieur civil et docteur en sciences appliquées de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est devenu administrateur de BSB en 2007 avec la qualité d'administrateur indépendant. En 1987, il a fondé IRIS, société informatique à vocation internationale, spécialisée en reconnaissance intelligente de document, gestion et archivage documentaire, dont il est président du conseil d'administration et administrateur délégué. Il est également administrateur du Parc Paradiso, de G-Tech et de e-Capital.

### RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2008. Il a principalement abordé et traité les sujets suivants :

- > Situations financières périodiques, résultats et trésorerie,
- > Budgets et forecast,
- > Point général sur l'activité,
- > Offres importantes relevant du conseil d'administration,
- > Risques,

<sup>3</sup> Le mandat des administrateurs expirera immédiatement après l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au cours de l'année mentionnée à côté du nom des administrateurs.



- > Rémunération des membres du Comité Exécutif,
- > Politique de gestion des ressources humaines,
- > Plan stratégique,
- > Mode de fonctionnement du Comité Exécutif et redistribution des fonctions en son sein,
- > Évolution de l'organisation de la société,
- > Acquisitions potentielles : cibles et méthode,
- > Processus d'introduction en bourse,
- > Stock option plan.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux statuts, l'assemblée générale peut allouer aux administrateurs des émoluments pour leurs services en qualités d'administrateurs.

Les administrateurs ont perçu en 2008 des jetons de présence de EUR 2.000 par réunion.

L'administrateur délégué a perçu quant à lui une indemnité de EUR 1.000 par mois.

Certains administrateurs contrôlent également des sociétés de management qui remplissent certaines missions pour BSB. Ces administrateurs sont :

- > Michel Isaac qui contrôle Michel Isaac - Ingénieur Conseil SPRL,
- > Jean Martin qui contrôle JM Consulting SA,
- > Marc Van Steenwinkel qui contrôle Van Steenwinkel - Conseil SPRL.

Des conventions de prestations de services lient ces sociétés à BSB International.

Les rémunérations perçues par ces sociétés sont reprises dans les montants mentionnés ci-après.

L'ensemble des coûts, directs ou indirects et fixes ou variables, supportés par le Groupe en faveur des administrateurs ou des sociétés contrôlées par eux s'est élevé à EUR 695.070,76 pour 2008, dont EUR 675.070,76 pour les administrateurs exécutifs. L'indemnité de l'administrateur délégué est reprise dans les coûts des administrateurs.

## 4.2 MANAGEMENT

### ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

L'administrateur délégué est en charge de la gestion journalière de la Société. L'administrateur délégué fait rapport au conseil d'administration, dont il est membre. L'actuel administrateur délégué de la Société est Jean Martin.

### MANAGEMENT

Le management de BSB a été modifié fin 2008 suite à une évolution de l'organisation de la société et à une redistribution des fonctions.

Ce management est regroupé au sein d'un Comité Exécutif dont les membres actuels et leurs attributions respectives sont les suivants :

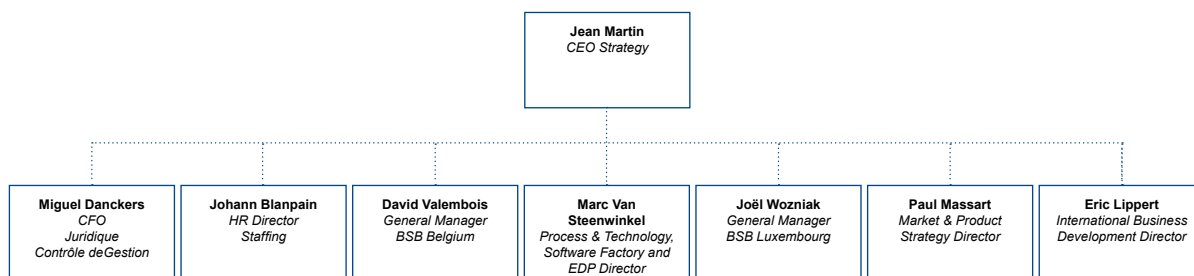
- > *Jean Martin* préside le Comité Exécutif. Il est en charge<sup>4</sup> de la stratégie commerciale et européenne.
- > *Miguel Danckers* exerce la fonction de Chief Financial Officer (CFO)<sup>5</sup>.
- > *Johann Blanpain* exerce la fonction de Human Resources Director.
- > *David Valembos* exerce la fonction de Directeur Général de BSB Belgium.
- > *Marc Van Steenwinkel* exerce la fonction de Directeur de l'entité Factory (qui développe les logiciels de BSB) et de l'entité Process and Technology (R&D)<sup>6</sup>.
- > *Joël Wozniak* exerce la fonction de Directeur Général de BSB Luxembourg.
- > *Paul Massart* exerce la fonction de Directeur de l'entité Market & Product Strategy (qui inclut le marketing et la communication ainsi que les fonctions pre-sales)<sup>7</sup>.
- > *Eric Lippert* exerce la fonction de Directeur du développement international de BSB.

<sup>4</sup> par le biais de la société JM Consulting SA.

<sup>5</sup> par le biais de la société Miguel Danckers, Ingénieur Conseil SPRL.

<sup>6</sup> par le biais de la société Van Steenwinkel Conseil SPRL.

<sup>7</sup> par le biais de la société IsoE Consulting SARL.



## RÉMUNÉRATION DU MANAGEMENT

L'ensemble des coûts salariaux, directs ou indirects et fixes ou variables, pour les membres du management visés à la section ci-dessus (à l'exception de ceux déjà repris ci-avant dans les coûts supportés en faveur des administrateurs exécutifs) s'est élevé à EUR 749.946,87 pour 2008.

## 4.3 COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Fin 2008, le conseil d'administration a décidé de mettre en place un comité des rémunérations.

Ce comité a pour rôle d'assister le conseil d'administration notamment pour l'examen détaillé de la situation et des perspectives concernant les sujets suivants :

- > Politique générale de rémunération (sur proposition du Comité Exécutif),
- > Objectifs des membres du Comité Exécutif,
- > Rémunérations des membres du Comité Exécutif et des administrateurs,
- > Stock option plan.

Le comité des rémunérations est composé de trois membres permanents :

- > Michel Isaac (Président),
- > Jean Martin (Administrateur Délégué),
- > Johann Blanpain (Human Resources Director).

Les autres administrateurs sont systématiquement informés de la tenue des réunions, reçoivent l'ordre du jour et tous les documents préparatoires, peuvent être présents en fonction de leur disponibilité et reçoivent les procès verbaux des réunions pour validation. Une synthèse est communiquée systématiquement à la réunion du conseil d'administration qui suit une réunion du comité des rémunérations pour que les décisions soient validées.

Le conseil d'administration est conscient que le Code belge de gouvernance d'entreprise prévoit qu'un comité des rémunérations soit constitué exclusivement d'administrateurs non exécutifs et d'une majorité d'administrateurs indépendants.

Le conseil d'administration a néanmoins décidé une approche pragmatique et transparente qu'il estime adéquate pour la Société. Il est en effet nécessaire de connaître les personnes, ce qui n'est pas le cas des administrateurs indépendants et ce qui rend indispensable la présence de responsables opérationnels au sein de ce comité. Par ailleurs, deux des membres du comité des rémunérations sont des actionnaires importants de BSB (près de 48% ensemble), ce qui constitue de facto un garde fou.

Le comité des rémunérations s'est réuni une première fois en janvier 2009 et a travaillé sur chacun des sujets identifiés ci-dessus.



## 4.4 COMITÉ DES FINANCES

---

Le conseil d'administration a souhaité, mi-2007, la mise en place d'un comité spécifique auquel il délègue notamment l'examen détaillé de la situation financière et des perspectives. Ce comité spécifique est appelé le comité des finances. Il se réunit plus fréquemment que le conseil d'administration, environ 10 fois par an, et examine les sujets suivants :

- > Résultats à la fin du mois précédent,
- > Trésorerie,
- > Synthèse des nouvelles commerciales,
- > Forecast,
- > Risques.

Le comité des rémunérations est composé de trois membres permanents :

- > Michel Isaac (Président),
- > Jean Martin (Administrateur Délégué),
- > Miguel Danckers (CFO).

Les autres administrateurs sont systématiquement informés de la tenue des réunions, reçoivent l'ordre du jour et tous les documents préparatoires, sont présents en fonction de leur disponibilité et reçoivent systématiquement les procès verbaux des réunions.

En 2008, le comité des finances s'est réuni à 8 reprises, les membres permanents ont tous été chaque fois présents et les travaux ont systématiquement portés sur chacun des sujets énumérés ci-dessus.

## 4.5 COMMISSAIRE

---

Le commissaire de la Société est la société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée DGST & Partners, av. E. Van Becelaere 27a à 1170 Bruxelles, représentée par Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Le commissaire de la Société a été nommé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2008 pour trois exercices : 2007 (rétroactivement pour la préparation du prospectus préalable à l'IPO), 2008 et 2009. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2009.

Les honoraires relatifs au mandat de certification des comptes statutaires et consolidés pour l'exercice 2008 s'élèvent à EUR 7.750,00.





## PARTIE II – RAPPORT FINANCIER 2008





# I

ETATS  
FINANCIERS  
CONTROLES





Vous trouverez ci-dessous les états financiers contrôlés de BSB mis en forme graphiquement aux couleurs de BSB. Vous pourrez trouver ces mêmes états financiers contrôlés au format BNB (« Banque Nationale de Belgique ») sur le site Internet de BSB, partie Investisseur ([www.bsb.com/fr/page.aspx/1524](http://www.bsb.com/fr/page.aspx/1524)).

## 1.1 COMPTES CONSOLIDÉS 2008

### 1.1.1 COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ<sup>8</sup>

En K EUR	12/2008	12/2007	Var%
<b>VENTES &amp; PRESTATIONS</b>	<b>23.490</b>	<b>17.572</b>	<b>34%</b>
Chiffre d'affaires	21.764	16.558	31%
Production immobilisée	1.143	624	83%
Autres produits d'exploitation	583	390	49%
<b>COUT DES VENTES ET PRESTATIONS (-)</b>	<b>-21.896</b>	<b>-16.849</b>	<b>30%</b>
Approvisionnements & marchandises	141		
Services & Biens divers	7.051	4.902	44%
Rémunérations, charges sociales & pensions	13.934	11.412	22%
Amortissements et réductions de valeurs sur actifs immobilisés	687	509	35%
Réduction de valeur (dotations +, reprises -)		-40	-100%
Provisions pour risques & charges (dotations +, utilisations & reprises -)	-29	-196	-85%
Autres charges d'exploitation	112	262	-57%
<b>BENEFICE (+) / PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>1.594</b>	<b>723</b>	<b>120%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>85</b>	<b>19</b>	<b>347%</b>
Produits des immobilisations financières			
Produits des actifs circulants	74	6	1133%
Autres produits financiers	11	13	-15%
<b>CHARGES FINANCIERES (-)</b>	<b>-565</b>	<b>-372</b>	<b>52%</b>
Charges de dettes	183	85	115%
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	368	276	33%
Autres charges financières	14	11	27%
<b>BENEFICE COURANT (+) / PERTE AVANT IMPOT (-)</b>	<b>1.114</b>	<b>370</b>	<b>201%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-23</b>		
<b>BENEFICE (+) / PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT (-)</b>	<b>1.091</b>	<b>370</b>	<b>195%</b>
Prélèvement sur les impôts différés et latences fiscales (+)	4	7	-43%
Impôts (-)	-494	-310	59%
Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	15	4	275%
Transferts et prélèvements sur impôts différés			
<b>BENEFICE CONSOLIDE (+) / PERTE CONSOLIDEE (-)</b>	<b>616</b>	<b>71</b>	<b>768%</b>
Parts des tiers	1	2	-50%
Part du groupe	615	69	791%

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 n'a pas évolué par rapport à 2007.

<sup>8</sup> Les comptes ont été établis sur base du référentiel comptable belge.



## 1.1.2 BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION<sup>9</sup>

En K EUR	12/2008	12/2007	Var%
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>7.674</b>	<b>6.510</b>	<b>18%</b>
Frais d'établissement	452	0	
Immobilisations incorporelles	1.858	1.090	70%
Ecart de consolidation	4.608	4.976	-7%
Immobilisations corporelles	722	411	76%
Immobilisations financières	34	33	3%
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>10.910</b>	<b>5.807</b>	<b>88%</b>
Créances à un an au plus	7.311	5.006	46%
Placements de trésorerie & Valeurs disponibles	3.379	684	394%
Comptes de régularisation	220	117	88%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18.584</b>	<b>12.317</b>	<b>51%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11.872</b>	<b>7.399</b>	<b>60%</b>
Capital	10.862	6.399	70%
Primes d'émission	0	0	
Réserves consolidées	993	975	2%
Subsides en capital	16	25	-36%
<b>INTERETS DE TIERS</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>20%</b>
<b>PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES</b>	<b>31</b>	<b>59</b>	<b>-47%</b>
<b>DETTES</b>	<b>6.675</b>	<b>4.854</b>	<b>38%</b>
Dettes à plus d'un an	248	61	307%
Dettes à un an au plus	5.628	3.452	63%
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	93	41	127%
Dettes financières	0	0	
Dettes commerciales	1.924	940	105%
Dettes fiscales, salariales et sociales	2.975	2.246	32%
Autres dettes	636	225	183%
Comptes de régularisation	799	1.341	-40%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>18.584</b>	<b>12.317</b>	<b>51%</b>

<sup>9</sup> Les comptes ont été établis sur base du référentiel comptable belge.



### 1.1.3 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

#### Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4/E5) <sup>10 11</sup>	Fraction du capital détenue <sup>12</sup> (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>13</sup>
BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS (BELGIUM) SA Avenue Athéna, 2 1348 Louvain-la-Neuve Belgique N° d'entreprise : 0456.861.783	G	99,60	
BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS (Luxembourg) SA Rue des Mérovingiens 7A ZA Bourmicht 8070 Bertrange Grand-Duché de Luxembourg	G	99,88	
BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS (FRANCE) SA Rue de la Pépinière 24/26 75008 Paris France	G	99,95	

#### Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

#### Critères d'application des méthodes de consolidation :

- > L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.
- > L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.
- > La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 n'a pas évolué par rapport à 2007.

- 10 G. Consolidation globale  
P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)
- E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup> de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)
- E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait et dont l'inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108, § 1 de l'arrêté royal précité)
- E3. Mise en équivalence d'une filiale dont les activités sont à ce point différentes que son inclusion serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108, § 2 de l'arrêté royal précité)
- E4. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 de l'arrêté royal précité)
- E5. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de l'entreprise disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).
- 11 Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.
- 12 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.
- 13 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).



### Règles d'évaluation et méthode de calcul des latences fiscales

#### **Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs**

- > aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*).
- > aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité*).

#### **1. Frais d'établissement**

Les frais d'établissement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur comptable nette, à savoir la différence entre la valeur d'acquisition et les amortissements actés.

Les frais d'établissement comprennent tant les frais d'augmentation de capital que les frais d'introduction en bourse.

Les frais d'introduction en bourse comprennent tous les frais spécifiquement encourus pour cette introduction, à savoir notamment les honoraires du Listing Sponsor, les honoraires d'avocat pour la due diligence, les frais d'agents de change, les honoraires de notaire pour les différents actes, les frais d'impression, de publication et de publicité, les frais facturés par Euronext, les frais facturés par le Commission Bancaire, Financière et des Assurances, les honoraires d'expert-comptable pour la consolidation et de réviseur pour la certification des exercices sociaux antérieurs à celui au cours duquel l'introduction en bourse aura lieu, ainsi que les honoraires de réviseur pour la certification du business plan.

Les frais d'établissements sont amortis en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%. Toutefois, ils peuvent être inclus directement dans les résultats.

L'amortissement des frais d'introduction en bourse débute le jour de l'introduction.

#### **2. Immobilisations incorporelles – recherche et développement**

##### a) Recherche et développement

Le conseil d'administration peut décider d'inscrire à l'actif du bilan en tant qu'immobilisations incorporelles la réalisation ou la modification de certaines fonctions des logiciels édités par la société.

Ces immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix de revient et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%.

##### b) Système informatique de gestion

Le conseil d'administration peut décider d'inscrire à l'actif du bilan en tant qu'immobilisation incorporelle les frais encourus pour l'acquisition de licences d'utilisation de logiciels ainsi que pour la mise en œuvre de ces logiciels dans la société afin qu'elle dispose du système informatique nécessaire à sa gestion.

Ces immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix de revient et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%.

#### **3. Écart de consolidation**

Les écarts de consolidation représentent la différence entre la valeur d'acquisition et la fraction correspondante des fonds propres de la filiale à son entrée dans le périmètre de consolidation.

Lorsque la différence entre la valeur d'acquisition d'une filiale et le montant de ses capitaux propres à son entrée dans le périmètre de consolidation est positive, celle-ci est inscrite à l'actif du bilan dans le poste « écarts de consolidation (positifs) » des actifs immobilisés.



Lorsque la différence entre la valeur d'acquisition d'une filiale et le montant de ses capitaux propres à son entrée dans le périmètre de consolidation est négative, celle-ci est inscrite au passif du bilan dans le poste « écarts de consolidation (négatifs) » des capitaux propres.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis en application de la méthode des amortissements linéaires calculés aux taux annuels de 5%.

#### 4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés aux taux annuels suivants :

- > Mobilier de bureau
  - Jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2005 : 20%
  - À partir de l'exercice clos le 31 décembre 2006 : 10%
- > Matériel de bureau : 33,33%
- > Matériel informatique : 33,33%
- > Matériel de télécommunication : 33,33%
- > Constructions en cours : 20%

#### 5. Immobilisations financières

Les participations dans les entreprises liées, dans les entreprises avec un lien de participation et les actions et parts sont valorisées à la valeur d'acquisition ou de souscription. Elles font individuellement l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives d'avenir de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Les cautionnements versés en numéraires et les autres créances enregistrées dans la rubrique des immobilisations financières sont valorisés à la valeur nominale. Les créances, y compris les titres à revenu fixe et les cautionnements font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### 6. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Le poste « créances à un an au plus » de l'actif du bilan comprend notamment les comptabilisations en factures à établir dont il est question au point « revenus des prestations ».

#### 7. Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont enregistrées à l'actif à leur valeur nominale.

#### 8. Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent les charges à reporter et les revenus acquis qui influenceront le résultat d'une période ultérieure.

#### 9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles ou des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.



Les provisions pour impôts représentent la charge fiscale pouvant résulter de la rectification de la base imposable ou du calcul d'impôts.

#### 10. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

#### 11. Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif comprennent les charges à imputer et les revenus à reporter.

#### 12. Postes du bilan en devises étrangères

A la clôture du bilan :

- > Tous les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés individuellement au plus bas de la valeur du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- > Tous les postes du passif exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés individuellement au plus haut de la valeur du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

#### 13. Revenus des prestations

- > Contrats en régie

Les commandes en cours d'exécution relatives aux contrats en régie sont valorisées au prix de facturation stipulé par les contrats et comptabilisées en chiffre d'affaires, compte tenu du degré d'avancement.

- > Contrats au forfait

La production réalisée par les intervenants sur les projets réalisés dans le cadre de contrats au forfait est comptabilisée en chiffre d'affaires. Pour la constatation du chiffre d'affaires, chaque intervenant est valorisé à un taux journalier propre à sa qualification.

Seules les prestations pouvant valablement donner lieu à une facturation au client sont reconnues en chiffre d'affaires.

L'excédent de la production réalisée par rapport à la facturation est constaté en chiffre d'affaires sur base de la facturation émise à la date de clôture et est comptabilisé en factures à établir sous le poste « créances à un an au plus » de l'actif du bilan.

Lorsque la facturation émise dépasse la production réalisée et méritée, l'excédent est comptabilisé en produit à reporter sous le poste « comptes de régularisation » du passif du bilan.

#### 14. Revenus des ventes de licences

Le montant d'une vente de licences est comptabilisé en chiffre d'affaires lors de la réception de la commande du client.

#### 15. Revenus des contrats annuels de maintenance

Le montant facturé pour un contrat annuel de maintenance est comptabilisé en chiffre d'affaires au prorata de la période restant à courir pendant l'exercice. La différence entre le montant facturé et le montant comptabilisé en



chiffre d'affaires de l'exercice, soit le prorata du montant facturé relatif à la période résiduelle à courir durant l'exercice suivant, est comptabilisé en produit à reporter sous le poste « comptes de régularisation » du passif du bilan.

## 16. Impôts différés et latences fiscales

Les écarts provisoires entre le résultat fiscal et le résultat réévalué selon les règles du Groupe sont soumis à des impôts différés, selon les taux applicables aux sociétés concernées. La provision correspondante est recalculée chaque année, afin de tenir compte de l'évolution de la base imposable et des modifications éventuelles dans la législation.

Aucune latence fiscale active n'est reprise dans les comptes consolidés de BSB. Les latences fiscales actives éventuellement inscrites par les filiales dans leurs comptes sociaux sont renversées à concurrence de la part qui excède les latences passives.

### IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)

Codes	Exercice
(168)	8.405,27
1681	8.405,27
1682	

Explication détaillée des méthodes mises en œuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe... )

### Etats des immobilisations

En EUR	Frais d'établissement	Frais R&D	Conc, Brevets, Licences	Installations machines & outillages	Mobilier & Matériel roulant	Autres immos corp	Total
<b>VNC 2006</b>		779.579	0	190.976	148.640	171.744	1.290.940
Acquisitions en 2007		623.608	6.507	82.923	7.150		720.187
Cessions en 2007				-11.110	-1.065		-12.175
Amortissements en 2007		-318.958	-832	-113.726	-23.007	-42.035	-498.557
<b>VNC 2007</b>	0	1.084.229	5.675	149.063	131.718	129.710	1.500.395
Acquisitions en 2008	497.628	966.225	248.578	215.038	134.377	156.235	2.218.081
Cessions en 2008				-49.484			-49.484
Amortissements en 2008	-45.809	-437.851	-8.876	-65.864	-26.685	-52.829	-637.914
<b>VNC 2008</b>	451.819	1.612.604	245.377	248.753	239.409	233.116	3.031.079



En EUR	Immobilisations financières
VNC 2006	44.393
Acquisitions en 2007	1.262
Cessions en 2007	-12.300
Amortissements 2007	
VNC 2007	33.355
Acquisitions en 2008	1.025
Cessions en 2008	
Amortissements 2008	
VNC 2008	34.380

#### Etat des réserves consolidées

		Codes	Exercice	Exercice précédent
RESERVES CONSOLIDEES AU TERME DE L'EXERCICE	(+) (-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	975.445,04
MUTATIONS DE L'EXERCICE				
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé	(+) (-)	99002	615.387,69	
Autres variations (à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)	(+) (-)	99003		
Proposition de distribution d'un dividende à l'assemblée générale des actionnaires			(597.509,36)	
RESERVES CONSOLIDEES AU TERME DE L'EXERCICE	(+) (-)	(9910)	993.323,37	

#### Etat des écarts de consolidation et de mise en équivalence

		31/12/2008			
	Codes	Ecart de consolidation		Ecart de mise en équivalence	
Pour l'exercice comptable au 31/12/2008		1. Positifs	2. Négatifs	3. Positifs	4. Négatifs
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	9901	4.976			
MUTATIONS DE L'EXERCICE					
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	9902				
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	9903				
Amortissements	9904	368			
Ecart porté en résultats	9905				
Autres variations	9906				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	9907	4.608			



	31/12/2007				
	Codes	Ecart de consolidation		Ecart de mise en équivalence	
		1. Positifs	2. Négatifs	3. Positifs	4. Négatifs
Pour l'exercice comptable au 31/12/2007					
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	9901	5.252			
MUTATIONS DE L'EXERCICE					
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	9902				
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	9903				
Amortissements	9904	276			
Ecart porté en résultats	9905				
Autres variations	9906				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	9907	4.976			



## 1.2 COMPTES STATUTAIRES 2008

### 1.2.1 COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	155.366,25	-30.767,99
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	53.273,20	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes encours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	877,50	852,50
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION (+)/(-)</b>		<b>9901</b>	<b>101.215,55</b>	<b>-31.620,49</b>
Produits financiers	5.6	75	112.082,33	40.494,69
Charges financières	5.6	65	12.715,64	66,06
<b>BÉNÉFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPÔTS (+)/(-)</b>		<b>9902</b>	<b>200.582,24</b>	<b>8.808,14</b>
Produits exceptionnels		76	60.025,50	294.548,20
Charges exceptionnelles		66		
<b>BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS (+)/(-)</b>		<b>9903</b>	<b>260.607,74</b>	<b>303.356,34</b>
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	30.437,57	-23,30
<b>BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE (+)/(-)</b>		<b>9904</b>	<b>230.170,17</b>	<b>303.379,64</b>
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
<b>BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER (+)/(-)</b>		<b>9905</b>	<b>230.170,17</b>	<b>303.379,64</b>



AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>BÉNÉFICE (PERTE) À AFFECTER</b>	(+)/(-)	9906	10.516.815,82	10.502.140,63
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	230.170,17	303.379,64
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	10.286.645,65	10.198.760,99
<b>PRÉLÈVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>		791/2		
<b>AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES</b>		691/2	11.509,49	15.168,98
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	11.509,49	15.168,98
aux autres réserves		6921		
<b>BÉNÉFICE (PERTE) À REPORTER</b>	(+)/(-)	(14)	9.907.796,97	10.286.645,65
<b>INTERVENTION D'ASSOCIÉS DANS LA PERTE</b>		794		
<b>BÉNÉFICE À DISTRIBUER</b>		694/6	597.509,36	200.326,00
Rémunération du capital		694	597.509,36	200.326,00
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		



## 1.2.2 BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF	Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	16.998.656,82	16.251.417,00
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20	451.819,20	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.1.1.	21	235.395,12	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.1.2.	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5.1.3/ 5.2.1.	28	16.311.442,50	16.251.417,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	6.441.534,08	680.309,95
CRÉANCES À PLUS D'UN AN		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
CRÉANCES À UN AN AU PLUS		40/41	4.393.605,16	674.293,19
Créances commerciales		40	1.742.810,78	24.200,00
Autres créances		41	2.650.794,38	650.093,19
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	5.2.1.	50/53	1.000.000,00	
VALEURS DISPONIBLES		54/58	1.030.664,44	1.919,88
COMPTES DE RÉGULARISATION		490/1	17.264,48	4.096,88
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	23.440.190,90	16.931.726,95



<b>PASSIF</b>	<b>Ann</b>	<b>Codes</b>	<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>10/15</b>	<b>20.804.080,26</b>	<b>16.708.345,93</b>
<b>CAPITAL</b>	<b>5.3</b>	<b>10</b>	<b>10.861.992,32</b>	<b>6.398.918,80</b>
Capital souscrit		100	10.861.992,32	6.398.918,80
Capital non appelé		101		
<b>PRIMES D'ÉMISSION</b>		<b>11</b>		
<b>PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>		<b>12</b>		
<b>RÉSERVES</b>		<b>13</b>	<b>34.290,97</b>	<b>22.781,48</b>
Réserve légale		130	34.290,97	22.781,48
Réserves indisponibles		131		
Pour action propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>BÉNÉFICE (PERTE) REPORTÉ(E)</b>	<b>(+)/(-)</b>	<b>14</b>	<b>9.907.796,97</b>	<b>10.286.645,65</b>
<b>SUBSIDES EN CAPITAL</b>		<b>15</b>		
<b>AVANCE AUX ASSOCIÉS SUR RÉPARTITION DE L'ACTIF NET</b>		<b>19</b>		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		<b>16</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5.4</b>	<b>160/5</b>		
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		<b>168</b>		
<b>DETTES</b>		<b>17/49</b>	<b>2.636.110,64</b>	<b>223.381,02</b>
<b>DETTES À PLUS D'UN AN</b>	<b>5.5</b>	<b>17</b>		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>DETTES À UN AN AU PLUS</b>	<b>5.5</b>	<b>42/48</b>	<b>2.636.110,64</b>	<b>223.381,02</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.228.012,14	17.055,02
Fournisseurs		440/4	1.228.012,14	17.055,02
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	38.093,08	6.000,00
Impôts		450/3	29.843,08	
Rémunérations et charges sociales		454/9	8.250,00	6.000,00
Autres dettes		47/48	1.370.005,42	200.326,00
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		<b>492/3</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>10/49</b>	<b>23.440.190,90</b>	<b>16.931.726,95</b>



### 1.2.3 ANNEXES AUX COMPTES STATUTAIRES : ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Codes	Exercice	Exercice précédent
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	8059P	xxxxxxxxxxxxxx	
MUTATIONS DE L'EXERCICE			
Acquisition, y compris la production immobilisée	8029	242.859,27	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	8059	242.859,27	
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	8129P	xxxxxxxxxxxxxx	
MUTATIONS DE L'EXERCICE			
Actées	8079	7.464,15	
Reprises	8089		
Acquises de tiers	8099		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119		
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	8129	7.464,15	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	235.395,12	



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Codes	Exercice	Exercice précédent
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.619.628,00
MUTATIONS DE L'EXERCICE			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8385		
Autres mutations (+)/(-)	8386		
VALEUR D'ACQUISITION AU TERME DE L'EXERCICE	8395	16.619.628,00	
PLUS-VALUES AUT TERMES DE L'EXERCICE	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
MUTATIONS DE L'EXERCICE			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8445		
PLUS-VALUES AU TERME DE L'EXERCICE	8455		
RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	368.211,00
MUTATIONS DE L'EXERCICE			
Actées	8475		
Reprises	8485	60.025,50	
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8515		
RÉDUCTIONS DE VALEUR AU TERME DE L'EXERCICE	8525	308.185,50	
MONTANTS NON APPELÉS AU TERME DE L'EXERCICE	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
MUTATIONS DE L'EXERCICE (+)/(-)	8545		
MONTANTS NON APPELÉS AU TERME DE L'EXERCICE	8555		
VALEUR COMPTATBLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	16.311.442,50	



2

RAPPORTS DE  
GESTION 2008





## 2.1 RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

---

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL SA (EN ABRÉGÉ BSB INTERNATIONAL OU BSB) SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2009

Mesdames, Messieurs

Conformément au Code des sociétés et aux statuts de la société, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exercice du mandat que vous nous avez confié et de vous soumettre les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2008.

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 se clôturent avec un total du bilan de 18.583.587,12 EUR et un résultat de l'exercice de 616.181,67 EUR.

### 1. ÉVOLUTION DES AFFAIRES

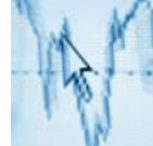
Nous sommes globalement satisfaits de l'exercice 2008. Malgré un contexte économique défavorable au second semestre, nous avons réalisé nos objectifs de revenus et approché ceux de rentabilité. Les trois entités opérationnelles du groupe contribuent au résultat avec en particulier une forte progression de notre activité en France.

La croissance de la société s'est poursuivie tant au niveau de l'activité « édition de logiciels » qu'au niveau de l'activité « services ». Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2008 s'élève à 21,8 millions EUR, soit une augmentation de 31% par rapport à 2007 et de 12% par rapport au chiffre d'affaires 2008 prévu dans le prospectus d'offre en souscription publique du 4 juin 2008. L'EBIT a quant à lui plus que doublé en 2008 (1,6 millions EUR contre 0,7 million EUR en 2007).

Cette croissance significative des activités s'accompagne également d'une amélioration importante de la profitabilité de la société qui dégage un bénéfice après impôt et avant amortissement du goodwill de près de 1 million EUR (contre 0,3 million EUR en 2007).

L'année 2008 a été marquée par les faits suivants :

- > Mi 2008, BSB a clôturé sa levée de fonds sur Alternext Brussels en récoltant 4,46 millions EUR en ce compris le montant obtenu de l'offre faite au personnel. L'augmentation de capital consécutive à cette opération renforce la structure du bilan de la société et lui donne les moyens financiers supplémentaires pour consolider sa position sur ses marchés historiques et soutenir sa stratégie d'expansion afin de devenir le partenaire privilégié des sociétés d'assurance à l'échelle européenne.
- > Une modification de la structure interne de la société a été réalisée avec succès.
- > Un partenariat a été signé avec la compagnie d'assurance Luxembourgeoise La Bâloise pour développer la gestion des produits d'assurance vie dite « classique » (branche 21) en Europe.
- > BSB est référencé chez Gartner et Celent.
- > La Société a signé des contrats avec de nouveaux clients tels que Zurich, Luxemburger Leben, une importante compagnie d'assurance française et le Ministère de la Région Bruxelles Capitale.
- > Enfin, BSB a continué d'engager du personnel, passant ainsi de 175 personnes fin 2007 à 225 personnes fin 2008.

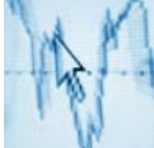


## 2. COMPTES CONSOLIDÉS

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 n'a pas évolué par rapport à 2007.

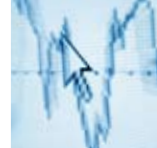
Les chiffres clés sont les suivants :

	2008	2007	
Chiffre d'affaires	21.764.237,32	16.557.758,40	31%
Cash flow d'exploitation (Ebitda)	2.281.909,68	1.231.944,77	85%
Résultat d'exploitation (Ebit)	1.594.511,82	722.843,40	121%
Résultat net avant goodwill	984.042,90	346.472,39	184%
Résultat net	616.181,67	70.576,47	773%
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	3.378.463,32	684.311,60	394%
Dettes financières (LT et CT)	341.553,03	101.559,33	236%
Capital	10.861.992,32	6.398.918,80	70%
Capitaux propres (après affectation)	11.871.639,08	7.399.322,21	60%



Compte de résultats consolidé

COMPTE DE RÉSULTATS		2008	2007	VAR
A	Chiffre d'affaires	21.764.237,32	16.557.758,40	31%
C	Production immobilisée	1.143.192,60	623.607,66	83%
D	Autres produits d'exploitation	583.282,79	390.234,27	49%
I	<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>23.490.712,71</b>	<b>17.571.600,33</b>	<b>34%</b>
A	Approvisionnements, marchandises,	-141.086,27	0,00	
B	Services et biens divers	-7.051.099,61	-4.901.283,84	44%
C	Rémunérations, charges sociales et pensions	-13.934.251,81	-11.412.332,73	22%
D	Amortissements et réduction de valeur sur immobilisations	-687.397,86	-509.101,37	35%
E	Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales	0,00	40.000,00	-100%
F	Provisions pour risques et charges	29.390,38	195.697,27	-85%
G	Autres charges d'exploitation	-111.755,72	-261.736,26	-57%
II	<b>COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>-21.896.200,89</b>	<b>-16.848.756,93</b>	<b>30%</b>
III	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1.594.511,82</b>	<b>722.843,40</b>	<b>121%</b>
B	Produits des actifs circulants	73.805,11	5.778,89	1177%
C	Autres produits financiers	11.390,71	13.177,00	-14%
IV	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>85.195,82</b>	<b>18.955,89</b>	<b>349%</b>
A	Charges des dettes	-183.287,84	-84.850,09	116%
B	Amortissements sur écarts de consolidation positifs	-367.861,23	-275.895,92	33%
D	Autres charges financières	-14.206,77	-11.013,04	29%
V	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>-565.355,84</b>	<b>-371.759,05</b>	<b>52%</b>
VI	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1.114.351,80</b>	<b>370.040,24</b>	<b>201%</b>
VII	Produits exceptionnels	0,00		
VIII	Charges exceptionnelles	-22.714,19		
IX	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>1.091.637,61</b>	<b>370.040,24</b>	<b>195%</b>
X.A	Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	4.446,35	6.417,26	-31%
XI	Impôts sur le résultat	-479.902,29	-305.881,03	57%
XII	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>616.181,67</b>	<b>70.576,47</b>	<b>773%</b>
	Part des tiers dans le résultat	793,98	1.269,67	-37%
	Part du groupe dans le résultat	615.387,69	69.306,80	788%



## Commentaires

### • **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires s'élève à 21.764.237,32 EUR, soit une augmentation de 31% par rapport à 2007. La part des revenus liés à l'activité « logiciels » représente environ 39% du chiffre d'affaires 2008 contre 61% pour l'activité « services ».

L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique notamment par l'activité liée à « Solife », licences et prestations (de 2 millions EUR en 2007 à 3,6 millions EUR en 2008, soit une augmentation de 80%) et par la forte progression des services (de 9,6 millions EUR en 2007 à 13,3 millions EUR en 2008, soit une augmentation de 39%).

Le chiffre d'affaires réalisé sur les marchés belge et luxembourgeois représente 77% du total (93% en 2007). L'activité en France poursuit quant à elle son développement, avec une forte progression du chiffre d'affaires par rapport à 2007 (de 1,1 millions EUR à 4,2 millions EUR). L'activité en France représente 19% du chiffre d'affaires consolidé 2008, contre 7% en 2007. Les 4 % restant du chiffre d'affaires consolidé 2008 correspondent aux premières ouvertures sur les marchés hors Belgique, France et Luxembourg.

### • **Production immobilisée**

BSB a poursuivi ses investissements dans le développement et l'amélioration continue des logiciels. Ces investissements génèrent plusieurs millions d'euros de revenus par an et renforcent le patrimoine technologique. Conformément aux règles d'évaluation, une partie de ces charges de développement a été activée à concurrence de 966.225,46 EUR en 2008. Le reste de cette rubrique est relatif aux coûts de mise en œuvre du projet interne d'informatique gestion (voir également le point 6).

### • **Autres produits d'exploitation**

Ils sont principalement composés de refacturations de frais dont les avantages en nature liés à la mise à disposition de voitures au personnel. Ces produits sont donc, pour l'essentiel, liés à l'évolution des activités et du nombre d'employés en particulier.

### • **Rémunérations**

L'accroissement des activités de BSB se traduit par une augmentation importante des rémunérations (+22% par rapport à 2007), liée à l'augmentation du personnel de BSB (de 175 personnes fin 2007 à 225 personnes fin 2008). BSB entend poursuivre la croissance significative de ses effectifs à l'avenir.

### • **Services et biens divers**

La croissance du volume d'activité explique l'augmentation des charges de services et biens divers. Les principales augmentations se situent au niveau des frais variables (dont principalement les honoraires de sous-traitance) ainsi qu'au niveau des frais liés au matériel roulant (découlant de la hausse significative des effectifs).

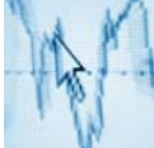
### • **Amortissements**

L'augmentation de la charge d'amortissement est principalement liée à l'augmentation des immobilisations incorporelles composées essentiellement des coûts relatifs aux développements des logiciels (cf. supra, « production immobilisée ») et aux frais d'établissement que constituent les frais relatifs à l'IPO.

### • **Amortissement de l'écart de consolidation**

Pour mémoire, dans les comptes consolidés de 2007, BSB International, l'entité consolidante, ne comptait que 9 mois d'activité<sup>14</sup>, ce qui explique que la charge d'amortissement de 2008 (12 mois d'activité) soit supérieure à celle de 2007.

<sup>14</sup> En décembre 2007, BSB International, société consolidante, a modifié la date de clôture de son exercice pour la fixer au 31 décembre (précédemment le 31 mars). L'exercice 2007 de BSB International commençant le 1<sup>er</sup> avril 2007, les états financiers au 31 décembre 2007 comportent 9 mois d'activité de BSB International et 12 mois d'activité des autres sociétés du périmètre.



### Bilan consolidé

Les principales rubriques de l'**actif du bilan** consolidé sont reproduites ci-après.

ACTIF		2008	2007	VAR
I	Frais d'établissement	451.819,20		
II	Immobilisations incorporelles	1.857.981,35	1.089.904,39	70%
III	Ecart de consolidation	4.608.381,58	4.976.242,81	-7%
IV	Immobilisations corporelles	721.278,08	410.490,81	76%
V	Immobilisations financières	34.379,88	33.354,72	3%
	<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>7.673.840,09</b>	<b>6.509.992,73</b>	<b>18%</b>
VIII	Créances à un an au plus	7.311.341,63	5.005.625,44	46%
IX	Placements de trésorerie	1.001.191,34	232,14	
X	Valeurs disponibles	2.377.271,98	684.079,46	248%
XI	Comptes de régularisation	219.942,08	117.518,51	87%
	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>10.909.747,03</b>	<b>5.807.455,55</b>	<b>88%</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>18.583.587,12</b>	<b>12.317.448,28</b>	<b>51%</b>

### Commentaires

#### • **Frais d'établissement**

Ce poste comprend les frais relatifs à l'IPO activés et amortis prorata temporis depuis le 18 juillet 2008 conformément aux règles d'évaluation.

#### • **Immobilisations incorporelles**

Ce poste est principalement constitué :

- > d'investissements en matière de recherche et développement pour les logiciels **Soliam** et **Solife**.
- > d'activations liées au projet interne d'informatique de gestion.

L'augmentation de ce poste est liée à ces investissements.

#### • **Écart de consolidation**

Il s'agit de la différence positive entre la valeur d'acquisition et la fraction correspondante des fonds propres des filiales à leur entrée dans le périmètre de consolidation. Les amortissements sont conformes aux normes comptables en la matière et aux règles arrêtées par le conseil d'administration, soit un montant annuel de 367.861,23 EUR.

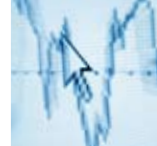
#### • **Immobilisations corporelles**

L'augmentation de cette rubrique par rapport à 2007 est principalement liée à l'aménagement des nouveaux bureaux de BSB Luxembourg (0,28 million EUR).

#### • **Créances à un an au plus**

L'augmentation de ce poste est fortement liée à l'augmentation du chiffre d'affaires, notamment au sein de la filiale française. Le solde au 31 décembre 2008 est principalement composé :

- > d'encours client pour 3,8 millions EUR. Ce solde plus élevé qu'à l'habitude s'explique principalement par un montant de 1 million EUR pour lequel un retard de paiement est intervenu. La majeure partie de cet encours



a toutefois été payée dans les deux premiers mois de 2009.

- > de factures à établir relatives aux prestations de décembre et facturées dans le courant du mois de janvier 2009 (2,9 millions EUR dont 0,6 million EUR pour la ventes de licences **Solife** en fin d'année).
- > de postes divers pour 0,6 million EUR.

#### • Placements de trésorerie et valeurs disponibles

L'IPO de juin 2008 a permis à BSB de constituer une trésorerie importante placée de manière prudente (à vue et dans des produits de type compte à terme) et répartie dans différentes banques

En outre, BSB jouit d'une ligne de crédit confirmée de 2 millions EUR, non utilisée au 31 décembre 2008.

Les principales rubriques du **passif du bilan** consolidé sont reproduites ci-après.

PASSIF		2008	2007	VAR
I	Capital	10.861.992,32	6.398.918,80	70%
IV	Réserves	993.323,37	975.445,04	2%
VII	Subsides en capital	16.323,39	24.958,37	-35%
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11.871.639,08</b>	<b>7.399.322,21</b>	<b>60%</b>
	<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>	<b>6.241,25</b>	<b>5.447,27</b>	<b>15%</b>
IX A	Provisions pour risques et charges	22.472,64	45.683,02	-51%
IX B	Impôts différés et latences fiscales	8.405,27	12.851,62	-35%
	<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>30.877,91</b>	<b>58.534,64</b>	<b>-47%</b>
X	Dettes à plus d'un an	248.345,95	60.697,49	309%
A	<i>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</i>	93.207,08	40.861,84	128%
C	<i>Dettes commerciales</i>	1.924.083,86	939.895,28	105%
E	<i>Dettes fiscales, salariales et sociales</i>	2.975.105,32	2.245.653,42	32%
F	<i>Autres dettes</i>	635.089,66	225.361,02	182%
XI	Dettes à un an au plus	5.627.485,92	3.451.771,56	63%
X	Comptes de régularisation	798.997,01	1.341.675,11	-40%
	<b>DETTES</b>	<b>6.674.828,88</b>	<b>4.854.144,16</b>	<b>38%</b>
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>18.583.587,12</b>	<b>12.317.448,28</b>	<b>51%</b>

#### Commentaires

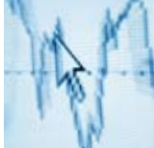
##### • Capitaux propres

Les capitaux propres se sont fortement renforcés en 2008, avec un degré global d'indépendance financière (capitaux propres / total bilan) qui est passé de 60% à 64%. L'augmentation nette de 4.472.376,87 EUR est principalement due :

- > à l'augmentation du capital suite à l'IPO de juillet 2008 (4.463.073,52 EUR).
- > au résultat net part du groupe de l'année 2008 (615.387,69 EUR).
- > compensés par la proposition de distribution d'un dividende de 0,28 EUR par action (597.509,36 EUR).

##### • Dettes à plus d'un an et dettes à plus d'un an échéant dans l'année

L'augmentation de ces deux postes est liée à la conclusion d'un emprunt pour assurer le financement des travaux des nouveaux bureaux de BSB Luxembourg (0,28 million EUR).



- **Dettes commerciales**

L'évolution de ce poste est principalement expliquée par les éléments suivants :

- > augmentation générale de l'activité.
- > augmentation plus spécifique de la sous-traitance dans le cadre d'un projet avec un assureur de premier plan en France, pour un montant de l'ordre de 0,5 million EUR.

- **Dettes fiscales, salariales et sociales**

L'évolution de ce poste est liée à l'évolution du personnel en 2008 (à fin 2008, BSB compte 225 personnes contre 175 à fin 2007).

- **Comptes de régularisation**

Cette rubrique est essentiellement constituée de produits reportés relatifs à la maintenance des activités et aux projets.

### 3. RISQUES ET INCERTITUDES

#### Environnement économique

Au vu du ralentissement économique qui pourrait impliquer une réduction de la demande de produits et services informatiques, les ventes de BSB pourraient décroître. Toutefois, le secteur visé prioritairement par BSB, à savoir les assurances, est confronté à des défis en termes d'informatisation qui devraient soutenir la demande des produits et services proposés par BSB. De plus l'offre de BSB qui combine services et logiciels, ainsi que le caractère « long terme » des contrats existants, devraient permettre de surmonter une faiblesse de marché temporaire. Il ne peut cependant pas être assuré que les ventes de BSB ne souffriraient pas d'une crise profonde du secteur.

#### Rentabilité

La rentabilité est en grande partie fonction des taux horaires que BSB est en mesure de facturer pour ses services ainsi que du taux de chargeabilité de ses consultants. En conséquence, si BSB ne maintient pas la tarification de ses services ainsi qu'un taux de chargeabilité approprié pour ses consultants, la rentabilité pourrait en souffrir. A court terme cependant, BSB n'a pas remarqué de pression sur les tarifs horaires ni d'infléchissement de son taux de chargeabilité.

#### Technologie

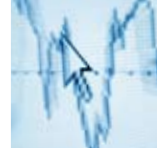
L'environnement dans lequel évolue BSB est caractérisé par une forte évolution technologique. Face à des concurrents de taille importante et au portefeuille d'activités diversifié, aussi bien que face à des concurrents de taille plus réduite mais spécialisés dans des niches, la capacité d'innovation de BSB est critique pour maintenir et augmenter sa part de marché. BSB gère ce risque en maintenant une équipe de développement propre importante qui travaille en parallèle avec les consultants présents chez ses clients pour mieux anticiper la demande.

#### Personnel

Étant donné la complexité et le degré élevé de spécialisation de ses activités, BSB a besoin de personnel fortement qualifié. Ce type de profil est particulièrement recherché sur le marché et BSB doit faire face à une intense compétition à cet égard. Le succès de BSB continuera à dépendre de sa capacité à attirer et à conserver du personnel qualifié.

#### Sous-traitance

Sur certains projets, BSB pourrait être amené à collaborer avec des entreprises tierces. Si ces entreprises venaient à ne pas respecter leurs obligations contractuelles, la capacité de BSB de réaliser correctement les projets pourrait être défavorablement affectée. Toutefois, avant de s'engager dans de tels partenariats, BSB s'assure de la qualité de ses partenaires afin de minimiser leur risque de défaillance.



## 4. EVÈNEMENTS APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Aucun autre événement majeur n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

## 5. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

BSB entame 2009 avec un staff global en croissance de 35% par rapport à la même période en 2008. Le carnet de commandes pour le premier semestre permet une bonne utilisation de cette capacité renforcée. Les prix se maintiennent ou s'améliorent légèrement. Seule l'activité asset management montre des signes de ralentissement mais cela reste limité.

Cependant, nous avons conscience que le secteur informatique est généralement le dernier dans le cycle des crises économiques et nous restons prudents concernant l'exercice 2009 en cours.

Fin 2008, nous avons commencé à nous déployer à l'international avec la constitution de deux nouveaux départements que sont les ventes en Europe au sens large (EMEA) et un département de support à la vente « Market & Product Strategy ». Les premières indications sont positives car l'activité commerciale est en nette croissance tant en nombre de dossiers traités qu'en potentiel financier de ceux-ci. Cependant, les cycles de vente sont longs et les premiers résultats concrets ne sont attendus que vers l'été 2009.

L'IPO avait notamment pour objectif de donner à BSB les moyens financiers de grandir par acquisitions dans des zones géographiques où nous ne sommes pas encore assez présents. Nous avons cependant décidé d'agir avec prudence et de surseoir pour quelques mois à ce type d'opération en attendant de voir comment et à quel rythme la crise se résorbe.

## 6. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2008, des investissements en matière de recherche et développement ont été réalisés. Ils ont porté sur les logiciels **Soliam** et **Solife** édités par les filiales. Ils ont donné lieu à une inscription en immobilisations incorporelles pour un montant de 966.225,46 EUR.

Conformément aux règles d'évaluation, ces immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix de revient et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%.

Après avoir pratiqué les amortissements, la valeur nette à l'actif est 1.612.604,18 EUR (compris dans la rubrique II de l'actif). La croissance nette de la rubrique est 528.374,71 EUR par rapport à l'exercice précédent.

## 7. SUCCURSALES

Les sociétés qui se trouvent dans le périmètre de consolidation ne possèdent pas de succursale.

## 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Aucune des sociétés qui se trouvent dans le périmètre de consolidation ne fait usage d'instruments financiers. Le groupe n'est donc pas exposé aux risques inhérents à ces instruments.

### Le conseil d'administration

**Jean Martin**  
Administrateur Délégué

**Michel Isaac**  
Président



## 2.2 RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES STATUTAIRES

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL SA (EN ABRÉGÉ BSB INTERNATIONAL OU BSB) SUR LES COMPTES STATUTAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MAI 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et aux statuts de la société, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exercice du mandat que vous nous avez confié et de vous soumettre les comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2008.

Les comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2008 se clôturent avec un total du bilan de 23.440.190,90 EUR et un résultat de l'exercice à affecter de 230.170,17 EUR.

### 1. ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Le fait marquant de l'année 2008 est la clôture, mi 2008, de la levée de fonds sur Alternext Brussels en récoltant 4,46 millions EUR en ce compris le montant obtenu de l'offre faite au personnel des filiales. L'augmentation de capital consécutive à cette opération renforce la structure du bilan de la société et lui permet de donner à ses filiales des moyens financiers supplémentaires pour consolider leur position sur les marchés historiques et soutenir la stratégie d'expansion afin que le groupe devienne le partenaire privilégié des sociétés d'assurance à l'échelle européenne.

Les faits marquants de l'évolution des affaires du groupe et de ses filiales sont exposés dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés.

### 2. COMPTES STATUTAIRES

Les principales rubriques du **compte de résultats** sont reproduites ci-dessous.

COMPTE.DE.RÉSULTATS		2008	2007	VAR
C	Production immobilisée	59.813,50		
D	Autres produits d'exploitation	1.742.810,78		
I	<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>1.802.624,28</b>	<b>0,00</b>	
B	Services et biens divers	1.647.258,03	30.767,99	
D	Amortissements et réductions de valeur	53.273,20		
G	Autres charges d'exploitation	877,50	852,50	
II	<b>COÛTS VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>1.701.408,73</b>	<b>31.620,49</b>	
III	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>101.215,55</b>	<b>-31.620,49</b>	
A	Produits des immobilisations financières	49.785,84	40.494,69	
B	Produits des actifs circulants	62.296,49		
IV	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>112.082,33</b>	<b>40.494,69</b>	
V	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>-12.715,64</b>	<b>-66,06</b>	
VI	<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>200.582,24</b>	<b>8.808,14</b>	
VII	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>60.025,50</b>	<b>294.548,20</b>	
VIII	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
IX	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>260.607,74</b>	<b>303.356,34</b>	
X	<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>-30.437,57</b>	<b>23,30</b>	
XI	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>230.170,17</b>	<b>303.379,64</b>	<b>76%</b>



### Commentaires

#### • **Production immobilisée**

BSB a débuté un investissement dans un projet interne d'informatique de gestion. Conformément aux règles d'évaluation, les coûts de mise en œuvre de ce projet sont activés.

#### • **Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation sont relatifs à la facturation aux filiales des services fournis par BSB International pour le groupe dont elle est la société faitière. Ces services portent notamment sur les ressources humaines, les finances et la comptabilité, le marketing et la communication, le conseil juridique, l'informatique et le secrétariat. Ce mode de fonctionnement est nouveau, les services analogues étaient auparavant fournis par une filiale (BSB Belgique) aux autres filiales.

#### • **Services et biens divers**

Les services et biens divers sont essentiellement ceux acquis par la société afin de fournir les services dont il est question au point précédent.

#### • **Amortissements**

L'apparition de la charge d'amortissement est liée à celle de l'immobilisation des frais d'établissement que constituent les frais relatifs à l'IPO et de l'immobilisation incorporelle des coûts de mise en œuvre du projet interne d'informatique de gestion (cf. supra, « production immobilisée »).

#### • **Produits financiers**

Les produits financiers sont de deux types :

- > Intérêts créditeurs des comptes courants avec les filiales.
- > Intérêts des comptes bancaires (à vue ou autres).

#### • **Charges financières**

Les charges financières proviennent des intérêts débiteurs des comptes courants avec les filiales.

#### • **Produits exceptionnels**

Il s'agit de la reprise, au 31 décembre 2008 et conformément à la décision prise antérieurement par le conseil d'administration, de la réduction de valeur pratiquée au 31 mars 2007 de sorte à ce que la valeur de BSB France à l'actif soit égale aux revenus de maintenance acquis pour l'exercice suivant (à concurrence de la reprise complète de cette réduction de valeur).



Les principales rubriques de l'**actif du bilan** sont reproduites ci-après.

ACTIF		2008	2007	VAR
I	Frais d'établissement	451.819,20		
II	Immobilisations incorporelles	235.395,12		
III	Immobilisations corporelles	0,00		
IV	Immobilisations financières	16.311.442,50	16.251.417,00	
	<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>16.998.656,82</b>	<b>16.251.417,00</b>	<b>5%</b>
A	<i>Créances commerciales</i>	<i>1.742.810,78</i>	<i>24.200,00</i>	
B	<i>Autres créances</i>	<i>2.650.794,38</i>	<i>650.093,19</i>	
VII	Créances à un an au plus	4.393.605,16	674.293,19	552%
VIII	Placements de trésorerie	1.000.000,00		
IX	Valeurs disponibles	1.030.664,44	1.919,88	
X	Comptes de régularisation	17.264,48	4.096,88	
	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>6.441.534,08</b>	<b>680.309,95</b>	<b>847%</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>23.440.190,90</b>	<b>16.931.726,95</b>	<b>38%</b>

### Commentaires

- **Frais d'établissement**

Ce poste comprend les frais relatifs à l'IPO activés et amortis prorata temporis depuis le 18 juillet 2008 conformément aux règles d'évaluation.

- **Immobilisations incorporelles**

Ce poste est principalement constitué d'activations liées au projet interne d'informatique de gestion.

- **Immobilisations financières**

La seule variation est celle consécutive à la reprise partielle de la réduction de valeur sur BSB France dont il a été question dans les commentaires sur les produits exceptionnels.

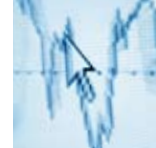
- **Créances à un an au plus**

Les créances commerciales contiennent les factures à établir vers les filiales pour la fourniture des services qui ont été commentés sous la rubrique « autres produits d'exploitation ».

Les autres créances représentent les comptes courants auprès de la TVA et tenus avec les filiales.

- **Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

L'IPO de juin 2008 a permis à BSB de constituer une trésorerie importante placée de manière prudente (à vue et dans des produits de type compte à terme) et répartie dans différentes banques.



Les principales rubriques du **passif du bilan** sont reproduites ci-après.

PASSIF		2008	2007	VAR
I	Capital	10.861.992,32	6.398.918,80	
IV	Réserves	22.781,48	22.781,48	
V	Bénéfice reporté	10.286.645,65	10.286.645,65	
	Bénéfice de l'exercice à affecter	230.170,17		
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>21.401.589,62</b>	<b>16.708.345,93</b>	<b>28%</b>
	<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
VIII	Dettes à plus d'un an	0,00	0,00	
A	<i>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
C	<i>Dettes commerciales</i>	<i>1.228.012,14</i>	<i>17.055,02</i>	
E	<i>Dettes fiscales, salariales et sociales</i>	<i>38.093,08</i>	<i>6.000,00</i>	
F	<i>Autres dettes</i>	<i>772.496,06</i>	<i>200.326,00</i>	
IX	Dettes à un an au plus	2.038.601,28	223.381,02	
X	Comptes de régularisation	0,00	0,00	
	<b>DETTES</b>	<b>2.038.601,28</b>	<b>223.381,02</b>	<b>813%</b>
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>23.440.190,90</b>	<b>16.931.726,95</b>	<b>38%</b>

### Commentaires

#### • Capitaux propres

Les capitaux propres se sont fortement renforcés en 2008. La croissance est principalement due à l'augmentation du capital suite à l'IPO de juillet 2008 (4.463.073,52 EUR).

#### • Dettes commerciales

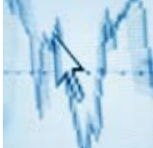
Il s'agit essentiellement des factures à recevoir pour la partie des services fournis aux filiales qui est exécutée par BSB Belgique pour le compte de la société.

## 3. AFFECTATIONS

Les affectations suivantes sont proposées pour le résultat :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	10.286.645,65
Bénéfice de l'exercice	230.170,17
Réserve légale (5%)	-11.509,49
Dividendes de 0,28 EUR / action x 2.133.962 actions	-597.509,36
<b>BÉNÉFICE À REPORTER</b>	<b>9.907.796,97</b>

Le 26 mai 2009 est proposé pour la date de paiement des dividendes ou « payment date ».



## 4. RISQUES ET INCERTITUDES

### • Environnement économique

Vu le ralentissement économique actuel qui pourrait impliquer une réduction de la demande de produits et services informatiques, les ventes des filiales de la société pourraient décroître. Toutefois, le secteur visé prioritairement par le groupe, à savoir les assurances, est confronté à des défis en termes d'informatisation qui devraient soutenir la demande des produits et services proposés. De plus l'offre qui combine services et logiciels, ainsi que le caractère « long terme » des contrats existants, devraient permettre de surmonter une faiblesse de marché temporaire. Il ne peut cependant pas être assuré que les ventes ne souffriraient pas d'une crise profonde du secteur.

### • Rentabilité

La rentabilité est en grande partie fonction des taux horaires que les filiales sont en mesure de facturer pour leurs services ainsi que du taux de chargeabilité de leurs consultants. En conséquence, si les filiales ne maintiennent pas la tarification de leurs services ainsi qu'un taux de chargeabilité approprié pour leurs consultants, la rentabilité pourrait en souffrir. A court terme cependant, les filiales n'ont pas remarqué de pression sur les tarifs horaires ni d'infléchissement de leur taux de chargeabilité.

### • Technologie

L'environnement dans lequel évoluent les filiales est caractérisé par une forte évolution technologique. Face à des concurrents de taille importante et au portefeuille d'activités diversifié, aussi bien que face à des concurrents de taille plus réduite mais spécialisés dans des niches, la capacité d'innovation est critique pour maintenir et augmenter la part de marché. Ce risque est géré en maintenant des équipes de développement propres importantes qui travaillent en parallèle avec les consultants présents chez les clients pour mieux anticiper la demande.

### • Personnel

Étant donné la complexité et le degré élevé de spécialisation de leurs activités, les filiales ont besoin de personnel fortement qualifié. Ce type de profil est particulièrement recherché sur le marché et il faut faire face à une intense compétition à cet égard. Le succès continuera à dépendre de leur capacité à attirer et à conserver du personnel qualifié.

### • Sous-traitance

Sur certains projets, il pourrait être nécessaire de collaborer avec des entreprises tierces. Si ces entreprises venaient à ne pas respecter leurs obligations contractuelles, la capacité de réaliser correctement les projets pourrait être défavorablement affectée. Toutefois, avant de s'engager dans de tels partenariats, les filiales s'assurent de la qualité de leurs partenaires afin de minimiser leur risque de défaillance.

## 5. EVÈNEMENTS APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2008

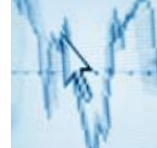
Aucun autre événement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

## 6. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Nous avons conscience que le secteur informatique est généralement le dernier dans le cycle des crises économiques et nous restons prudents concernant l'exercice 2009 en cours.

L'IPO avait notamment pour objectif de donner à BSB les moyens financiers de grandir par acquisitions dans des zones géographiques où nous ne sommes pas encore assez présents. Nous avons cependant décidé d'agir avec prudence et de surseoir pour quelques mois à ce type d'opération en attendant de voir comment et à quel rythme la crise se résorbe.

Les perspectives commerciales du groupe et de ses filiales sont présentées dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés



## 7. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS

Durant l'exercice écoulé, aucune activité n'a été exercée et n'est prévue sur le plan de la recherche et du développement.

## 8. SUCCURSALES

La société n'a aucune succursale.

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société ne fait aucun usage d'instruments financiers et n'est donc pas exposée aux risques inhérents à de tels instruments.

## 10. INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

### 10.1. Structure du capital

Le capital social s'élève à 10.861.992,32 EUR et est représenté par 2.133.962 actions, sans désignation de valeur nominale et sans distinction de catégorie, entièrement souscrites et libérées.

Au 23 mars 2009 et à la connaissance du conseil d'administration, l'actionnariat est composé comme suit :

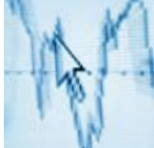
ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	Droits de vote en %
JM Consulting SA	508.200	23,81%	508.200	23,81%
Michel Isaac - Ingénieur Conseil sprl	508.200	23,81%	508.200	23,81%
Van Steenwinkel Conseil sprl	508.200	23,81%	508.200	23,81%
UFG Private Equity / FCPI Diademe Innov 3	188.679	8,84%	188.679	8,84%
Miguel Danckers, Ingénieur Conseil sprl	169.750	7,95%	169.750	7,95%
Société Générale Asset Management - Alternative Investments	141.509	6,63%	141.509	6,63%
Autres actionnaires	92.456	4,33%	92.456	4,33%
Personnel	16.968	0,80%	16.968	0,80%
<b>TOTAL</b>	<b>2.133.962</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.133.962</b>	<b>100,00%</b>

Le 4 mars 2009, une première offre de 49.380 warrants sur les 90.000 émis le 25 avril 2008 a été faite au personnel employé sous contrat à durée indéterminée par BSB International et ses filiales à la date du 31 décembre 2008 ainsi qu'aux personnes morales rendant des services professionnels à titre principal à ces sociétés à cette même date. Les warrants sont attribués à titre gratuit. L'offre en cours est appelée « Tranche 2008 », elle se terminera le 3 avril 2008.

Les administrateurs, les actionnaires qui ont constitué BSB International, à savoir JM Consulting SA, Miguel Danckers - Ingénieur Conseil SPRL, Michel Isaac - Ingénieur Conseil SPRL et Van Steenwinkel Conseil SPRL, ainsi que les personnes physiques qui représentent ces actionnaires ne sont pas bénéficiaires de la Tranche 2008.

Les warrants de la Tranche 2008 pourront être exercés, conformément aux conditions du plan de warrants, à partir de la date de début de la première sous-période d'exercice qui suit l'expiration d'une période de 4 ans comptée à partir de la date de l'offre, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2013, et jusqu'à la date de fin de la dernière sous-période d'exercice qui précède l'expiration d'une période de 6 ans comptée à partir de la date de l'offre, soit le 30 décembre 2014.

Les warrants de la Tranche 2008 pourront être exercés, conformément aux conditions du plan de warrants, à un prix d'exercice de 11,16 EUR par warrant, représentant la moyenne des cours de clôture des 30 jours calendriers qui précèdent la date de l'offre.



Dans le cas où tous les bénéficiaires de l'offre l'acceptent et que tous exercent leurs warrants, le capital serait à terme réparti de la manière suivante :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	Droits de vote en %
JM Consulting SA	508.200	23,28%	508.200	23,28%
Michel Isaac - Ingénieur Conseil sprl	508.200	23,28%	508.200	23,28%
Van Steenwinkel Conseil sprl	508.200	23,28%	508.200	23,28%
UFG Private Equity / FCPI Diademe Innov 3	188.679	8,64%	188.679	8,64%
Miguel Danckers, Ingénieur Conseil sprl	169.750	7,77%	169.750	7,77%
Société Générale Asset Management - Alternative Investments	141.509	6,48%	141.509	6,48%
Autres actionnaires	92.456	4,23%	92.456	4,23%
Personnel	16.968	0,78%	16.968	0,78%
Warrants 2008 - Tranche 2008	49.380	2,26%	49.380	2,26%
<b>TOTAL</b>	<b>2.183.342</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.183.342</b>	<b>100,00%</b>

Dans le cas où ultérieurement tous les warrants étaient attribués et où l'intégralité des warrants devait être exercé, le capital serait finalement réparti de la manière suivante :

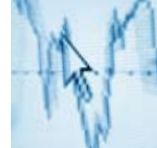
ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote	Droits de vote en %
JM Consulting SA	508.200	22,85%	508.200	22,85%
Michel Isaac - Ingénieur Conseil sprl	508.200	22,85%	508.200	22,85%
Van Steenwinkel Conseil sprl	508.200	22,85%	508.200	22,85%
UFG Private Equity / FCPI Diademe Innov 3	188.679	8,48%	188.679	8,48%
Miguel Danckers, Ingénieur Conseil sprl	169.750	7,63%	169.750	7,63%
Société Générale Asset Management - Alternative Investments	141.509	6,36%	141.509	6,36%
Autres actionnaires	92.456	4,16%	92.456	4,16%
Personnel	16.968	0,76%	16.968	0,76%
Warrants 2008 - Tranche 2008	49.380	2,22%	49.380	2,22%
Warrants 2008 - solde	40.620	1,83%	40.620	1,83%
<b>Total</b>	<b>2.223.962</b>	<b>100,00%</b>	<b>2.223.962</b>	<b>100,00%</b>

Le Plan de Warrants portant sur l'émission de 90.000 warrants, peut être résumé comme suit.

Les Warrants pourront être offerts à toute personne physique ou morale rendant des services professionnels, à titre principal ou accessoire, au profit direct ou indirect de la société, d'une société liée au sens de l'article 11 du Code des sociétés ou d'une société dans laquelle BSB détient une participation au sens des articles 13 et 14 du Code des sociétés, en qualité d'employé, d'administrateur, de consultant ou autre. La détermination précise des bénéficiaires qui, au sein de chaque catégorie précitée, se verront offrir des warrants, sera décidée au plus tard cinq ans maximum à dater de la date d'émission des Warrants.

Chaque Warrant est nominatif et ne peut être converti en titre dématérialisé.

Le titulaire de Warrants ne bénéficie que des droits réservés par la loi aux détenteurs de droits de souscription,



conformément au Code des sociétés. En outre, il ne deviendra actionnaire et n'aura les droits et privilèges d'un actionnaire qu'après que les actions résultant de l'exercice de tout ou partie de ses Warrants par ce titulaire auront été émises par la société, souscrites et entièrement libérées par ce titulaire.

Les Warrants acquis conformément au Plan sont incessibles entre vifs et ne pourront être cédés, mis en gage, grevés d'un quelconque droit réel ou d'une quelconque garantie ou cédés d'une autre manière sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du conseil d'administration de la société. Ils sont automatiquement cédés en cas de décès mais uniquement aux ayants droit, héritiers en ligne directe, conjoint survivant du bénéficiaire ou cohabitant survivant (sans cohabitation légale nécessaire), sauf refus exprès de ce(s) dernier(s).

Les Warrants pourront être exercés en une ou plusieurs fois dans le respect des modalités d'exercice prévues par le Plan pendant la période d'exercice qui sera déterminée par le conseil d'administration au moment de chaque offre, cette période d'exercice devant expirer dans tous les cas au plus tard dix ans à dater de la date d'émission des Warrants, conformément à l'article 499 du Code des sociétés.

Pour les bénéficiaires faisant partie des membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales, le prix d'exercice de chaque Warrant sera égal soit au cours de clôture de l'action de la société à la veille de la date de l'offre, soit à la moyenne sur les trente jours calendriers précédant la date d'offre des cours de clôture de l'action de la société, sur le marché sur lequel les actions sont négociées.

Pour les bénéficiaires autres que des membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales, le prix d'exercice de chaque Warrant ne pourra être inférieur ni à la valeur intrinsèque des actions, ni, si les actions de la société sont négociées sur un marché financier, au choix du conseil d'administration, soit au cours de clôture de l'action de la société à la veille de la date de l'offre, soit à la moyenne des cours de clôture de l'action de la société des trente jours calendriers précédant la date de l'offre.

## **10.2. Cessibilité des actions**

Les 16.968 actions souscrites par le personnel de BSB International et de ses filiales, dans le cadre de l'offre préférentielle qui lui a été faite simultanément à l'offre publique ouverte le 9 juin 2008, sont incessibles pour une période de 2 ans à partir du 17 juillet 2008.

Toutes les autres actions sont librement cessibles, sous réserve de certaines actions détenues par les actionnaires de contrôle JM Consulting SA, Michel Isaac - Ingénieur Conseil SPRL et Van Steenwinkel Conseil SPRL, qui font l'objet de limitations contractuelles entre eux - voir 10.6.

## **10.3. Droits de contrôle spéciaux**

Des droits de contrôle spéciaux n'existent pas.

## **10.4. Mécanisme de contrôle par un système d'actionnariat du personnel**

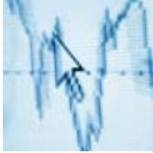
Il n'y a pas de mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel.

## **10.5. Restriction légale ou statutaire au droit de vote**

Chaque action donne droit à une voix, sauf les cas de suspension concernant de tels droits de vote qui sont imposés par ou en vertu de la loi ou des statuts de la société.

Les restrictions prévues par les statuts sont les suivantes :

- > L'exercice du droit de vote afférent aux actions sur lesquelles les versements n'ont pas été opérés est suspendu, aussi longtemps que ces versements, régulièrement appelés et exigibles, n'ont pas été effectués. (Article 8 des statuts)
- > L'émetteur de certificats se rapportant à des titres dématérialisés est tenu de faire connaître sa qualité d'émetteur à la société avant tout exercice du droit de vote, et au plus tard lors du dépôt des titres en vue de prendre part à l'assemblée au cours de laquelle il exerce ce droit. A défaut, ces titres ne peuvent prendre part au vote. (Article 17 des statuts)



## 10.6. Accords entre actionnaires

Les principaux actionnaires de la société, à savoir JM Consulting SA, Michel Isaac - Ingénieur Conseil SPRL et Van Steenwinkel Conseil SPRL, détenant au 23 mars 2009 71,44 % des actions, ont contracté entre eux une convention d'actionnaires le 25 avril 2008 conclue pour une durée de 10 ans à dater de sa signature. Elle sera tacitement reconduite par périodes successives de 5 ans et, en tout état de cause, cessera automatiquement d'être en vigueur le jour où les parties à la convention cesseront d'être actionnaires ou de détenir ensemble une participation d'au moins 10% du capital de la Société.

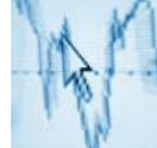
Les parties à la convention d'actionnaires ont précisé expressément que les dispositions qui y sont prévues relativement à leurs droits et obligations en leur qualité d'actionnaires ont pour but de prévoir des règles aux effets similaires à celles actuellement en place. La convention d'actionnaires a dès lors pour objet d'aménager et de poursuivre la situation existante tout en tenant compte de l'admission de la société sur Alternext Brussels et du statut de société admise sur un marché financier qui en découle.

Les dispositions principales de cette convention d'actionnaires sont les suivantes :

- > Chacune des parties à la convention d'actionnaires s'engage, pendant une période de 12 mois à dater de la date d'admission des actions de la société sur Alternext Brussels, à ne procéder à aucune cession d'actions à concurrence de 75% des actions qu'elle détient dans le capital de la société à l'issue de l'IPO, sauf en cas d'offre publique d'acquisition de la société au sens de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques. Si le seuil de participation des actionnaires de 75% venait à être dilué en raison d'une augmentation de capital de la société, les parties à la convention d'actionnaires s'engagent à se réunir pour dégager une position commune en vue d'adapter la disposition concernée de la convention d'actionnaires (et le pourcentage minimum de 75%) dans leur propre intérêt ainsi que dans l'intérêt de la société.
- > Sauf accord écrit préalable des deux autres parties à la convention d'actionnaires, chacune des parties s'engage, pendant une période de 5 ans à dater de la date d'admission des actions de la société sur Alternext Brussels, à maintenir une participation ininterrompue de minimum 17% dans le capital de la société, de façon à ce qu'ensemble, les parties à la convention d'actionnaires gardent une participation majoritaire de 51%. Toutefois, en cas d'offre d'acquisition du contrôle sur la société ou d'offre publique d'acquisition sur la société au sens de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques ou d'offre de reprise de leur participation par un tiers entraînant un changement de contrôle, les parties à la convention d'actionnaires s'engagent à se concerter en vue de définir une position par rapport à cette offre dans leur propre intérêt ainsi que dans l'intérêt de la société. A cet effet, une majorité des parties à la convention d'actionnaires pourra décider de libérer une ou plusieurs de ces parties (sans discrimination entre elles) de l'engagement de détention du minimum de 17%. Si le seuil de participation des parties à la convention venait à être dilué en raison d'une augmentation de capital de la société, les parties à la convention s'engagent à se réunir pour dégager une position commune en vue d'adapter la disposition concernée de la convention d'actionnaires (et le pourcentage minimum de 17%) dans leur propre intérêt ainsi que dans l'intérêt de la société.

A l'issue de la période d'inaccessibilité de 5 ans susmentionnée, toute cession d'actions portant sur tout ou partie de la participation minimale de 17% que chaque partie s'est engagée à garder sera soumise à un droit de préemption au profit des autres parties à la convention d'actionnaires. Si les actions cédées ne sont pas préemptées, les parties à la convention d'actionnaires autres que le candidat cédant disposeront d'un droit de suite leur permettant de vendre au candidat acquéreur, l'ensemble des actions qu'elles détiennent, le(s) candidat(s) cédant(s) se portant fort de ce qu'en cas d'exercice de ce droit de suite, le candidat acquéreur acquerra les actions qui en font l'objet selon les mêmes conditions et modalités qu'au candidat cédant, sauf en ce qui concerne le prix, lequel sera : (1) soit le prix convenu entre le candidat acquéreur et les bénéficiaires du droit de suite; (2) soit le prix le plus élevé entre (i) le prix convenu entre le candidat cédant et le candidat acquéreur et (ii) la moyenne des 30 derniers cours de clôture de l'action sur le marché sur lequel la société est admise. A défaut pour le candidat acquéreur de les acquérir, le(s) candidat(s) cédant(s) sera(seront) tenu(s) d'acquérir eux-mêmes lesdites actions à ces mêmes conditions.

- > Chacune des parties à la convention d'actionnaires s'engage vis-à-vis des autres à les consulter préalablement, quant à l'exercice des droits de vote afférents aux actions dont elle est titulaire, à propos de toute décision de l'assemblée générale, en vue de dégager une position commune quant à l'exercice de ces droits. Il s'engage ensuite à voter dans le sens dégagé par la majorité d'entre elles.



- > Les parties à la convention d'actionnaires conviennent en outre que toute décision de modification des statuts, relevant de la compétence de l'assemblée générale, ne pourra être prise qu'à l'unanimité des voix des parties à la convention d'actionnaires, chacune des parties à la convention d'actionnaires disposant ainsi d'un droit de veto.

#### **10.7. Règles de composition de l'organe de gestion et de modification des statuts**

Il n'y a pas d'autre règle applicable à la nomination et au remplacement des membres de l'organe d'administration ou applicable à la modification des statuts que celles mentionnées dans les statuts et dans la convention d'actionnaires mentionnée au point 10.6 du présent rapport de gestion.

#### **10.8. Pouvoirs de l'organe d'administration**

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la société, à l'exception des actes réservés par le Code des sociétés ou les statuts à l'assemblée générale (article 24 des statuts).

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'un nombre d'actions, d'un montant maximum de 6.398.918,80 EUR (article 7 des statuts).

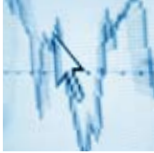
La société peut, par décision du conseil d'administration et sans autorisation préalable de l'assemblée générale, conformément aux articles 620 et suivants du Code des sociétés et dans les limites qu'il prévoit, acquérir en bourse ou hors bourse ses propres actions à un prix unitaire qui respectera les dispositions légales, mais en tous cas ne pourra être inférieur de plus de vingt pour cent (20%) au cours de clôture le plus bas des vingt (20) derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de vingt pour cent (20%) au cours de clôture le plus haut des vingt (20) derniers jours de cotation précédant l'opération. Cette faculté s'étend à l'acquisition en bourse ou hors bourse d'actions de la société par une de ses filiales directes, au sens et dans les limites de l'article 627, alinéa 1<sup>er</sup> du Code des sociétés. Si l'acquisition est faite par la société hors bourse, même auprès d'une filiale, la société fera le cas échéant offre aux mêmes conditions à tous les actionnaires, conformément à l'article 620 §1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup> du Code des sociétés.

Le pair comptable total des actions propres ainsi acquises ne peut pas dépasser 10 % du capital souscrit.

L'autorisation qui précède est valable pendant dix-huit (18) mois à dater de la publication de la décision d'autorisation qui précède prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2008 (article 13 des statuts).

#### **10.9. Accords prenant fin ou modifiés en cas de changement de contrôle**

- > Capital autorisé et acquisition de titres propres  
Le conseil d'administration est autorisé, en cas d'offre publique d'acquisition portant sur les titres de la société, à augmenter le capital dans les conditions prévues par l'article 607 du Code des sociétés. Cette autorisation est conférée pour une durée de trois ans, prenant cours à dater de la publication à l'Annexe au Moniteur Belge de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2008 (article 7 des statuts).  
La société peut en outre par décision du conseil d'administration et sans autorisation préalable de l'assemblée générale, acquérir en bourse ou hors bourse ses propres actions (article 13 des statuts).
- > Exercice des warrants  
Les warrants octroyés à un bénéficiaire, selon le plan défini au point 11.1, deviendraient exerçables immédiatement, sans tenir compte du délai minimal prévu, en cas de changement de contrôle de la Société (c'est-à-dire en cas de transfert, en une ou plusieurs opérations, de plus de cinquante pour cent (50 %) des droits de vote) ou de lancement d'une offre publique d'acquisition (OPA/OPE) sur les titres de la Société.
- > Accords entre actionnaires  
En cas d'offre d'acquisition du contrôle sur la Société ou d'offre publique d'acquisition sur la Société au sens de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques ou d'offre de reprise de leur participation par un tiers entraînant un changement de contrôle, les parties à la convention d'actionnaires mentionnées au point 11.6 s'engagent à se concerter en vue de définir une position par rapport à cette offre dans leur propre intérêt ainsi que dans l'intérêt de la Société.



> Contrats commerciaux

Certains contrats commerciaux prévoient des clauses en exécution desquelles ces contrats pourraient être modifiés ou prendre fin en cas de changement de contrôle de la société. Ces contrats et ces clauses seraient, le cas échéant, rendus accessibles à un tiers dans le cadre d'un processus de due diligence, moyennant la conclusion d'un accord de confidentialité.

**10.10. Accords relatifs à des indemnités en raison d'une offre publique d'achat**

Il n'y a pas d'accord entre la société et les membres de son organe d'administration ou son personnel, qui prévoient des indemnités si les membres de l'organe d'administration démissionnent ou doivent cesser leurs fonctions sans raison valable ou si l'emploi des membres du personnel prend fin en raison d'une offre publique d'acquisition.

**Le conseil d'administration**

**Jean Martin**  
Administrateur Délégué

**Michel Isaac**  
Président



# 3

DECLARATION SUR L'IMAGE FIDÈLE DONNÉE PAR LES ETATS FINANCIERS ET SUR L'EXPOSE FIDÈLE CONTENU DANS LES RAPPORTS DE GESTION





## DÉCLARATION SUR L'IMAGE FIDÈLE

---

Michel Isaac, Président du conseil d'administration de BSB et Jean Martin, Administrateur Délégué de BSB déclarent que, à leur connaissance,

- a) les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation,
- b) les rapports de gestion contiennent un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

### Le conseil d'administration

**Jean Martin**  
Administrateur Délégué

**Michel Isaac**  
Président



4

RAPPORTS DU  
COMMISSAIRE





## 4.1 RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

---

### DGST - Reviseurs d'entreprises

Bureaux à Bruxelles, Louvain-La-Neuve, Namur, Verviers et Waterloo

Siège : Avenue E. Van Becelaere 27A - 1170 Bruxelles

Tel. 02.660.63.43 - Fax 02.673.54.86

Courriel : [wb@dgst.be](mailto:wb@dgst.be) – Internet : [www.dgst.be](http://www.dgst.be)

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2008

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié.

Le présent rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

#### Attestation sans réserve des comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 2008

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 18.583.587,12 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat bénéficiaire de l'exercice de 616.181,67 EUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend notamment la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne approprié à l'établissement et à la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Elle comprend également le choix et l'application de règles d'évaluation adéquates ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de nos contrôles. Ceux-ci ont été effectués conformément aux dispositions légales applicables en Belgique et aux normes de révision édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révisions requièrent que nos contrôles soient organisés et exécutés de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises par nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

---

Association des reviseurs d'entreprises Michel DE WOLF, Marc GILSON, Jean THIEREN, Michaël DE RIDDER,  
John DEVUYST, Michel GATZ, Pierre SOHET, Etienne DEBAEKE, Michel LECOQ, Brigitte NEUVILLE,  
Martine PIRET, Jacques BASTOGNE, Myriam BOUTON, Philippe PUISSANT, Régis VAN CAILLIE  
et Marie-Chantal DEBROUX-LEDDÉ ainsi que de leurs sociétés de révision.  
Membre de International Eurogroup Consult. Correspondants dans 42 pays.



### Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Fait à Bruxelles, le 15 avril 2009.

**La SCivPRL "DGST & Partners - Reviseurs d'entreprises",**  
Commissaire,  
Représentée par **Michaël DE RIDDER**, Reviseur d'entreprises, associé.

---

Association des reviseurs d'entreprises Michel DE WOLF, Marc GILSON, Jean THIEREN, Michaël DE RIDDER,  
John DEVUYST, Michel GATZ, Pierre SOHET, Etienne DEBAEKE, Michel LECOQ, Brigitte NEUVILLE,  
Martine PIRET, Jacques BASTOGNE, Myriam BOUTON, Philippe PUISSANT, Régis VAN CAILLIE  
et Marie-Chantal DEBROUX-LEDDET ainsi que de leurs sociétés de révision.  
Membre de International Eurogroup Consult. Correspondants dans 42 pays.



## 4.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES STATUTAIRES

---

### DGST - Reviseurs d'entreprises

Bureaux à Bruxelles, Louvain-La-Neuve, Namur, Verviers et Waterloo

Siège : Avenue E. Van Becelaere 27A - 1170 Bruxelles

Tel. 02.660.63.43 - Fax 02.673.54.86

Courriel : [wb@dgst.be](mailto:wb@dgst.be) – Internet : [www.dgst.be](http://www.dgst.be)

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL SUR LES COMPTES ANNUELS CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2008

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié.

Le présent rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

#### Attestation sans réserve des comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2008

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 23.440.190,90 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat bénéficiaire de l'exercice de 230.170,17 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend notamment la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne approprié à l'établissement et à la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Elle comprend également le choix et l'application de règles d'évaluation adéquates ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de nos contrôles. Ceux-ci ont été effectués conformément aux dispositions légales applicables en Belgique et aux normes de révision édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révisions requièrent que nos contrôles soient organisés et exécutés de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises par nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

---

Association des réviseurs d'entreprises Michel DE WOLF, Marc GILSON, Jean THIEREN, Michaël DE RIDDER,  
John DEVUYST, Michel GATZ, Pierre SOHET, Etienne DEBAEKE, Michel LECOQ, Brigitte NEUVILLE,  
Martine PIRET, Jacques BASTOGNE, Myriam BOUTON, Philippe PUISSANT, Régis VAN CAILLIE  
et Marie-Chantal DEBROUX-LEDDER ainsi que de leurs sociétés de révision.  
Membre de International Eurogroup Consult. Correspondants dans 42 pays.



## Attestations et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- La valorisation à l'actif du bilan de la participation française a été revue à la date de clôture des comptes. Une reprise de réduction de valeur à concurrence de 60.025,50 EUR a été enregistrée et influence positivement le résultat à due concurrence. Un point particulier du rapport de gestion y est consacré.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 15 avril 2009.

**La SCivPRL "DGST & Partners - Reviseurs d'entreprises",**  
Commissaire,  
Représentée par **Michaël DE RIDDER**, Reviseur d'entreprises, associé.

---

Association des reviseurs d'entreprises Michel DE WOLF, Marc GILSON, Jean THIEREN, Michaël DE RIDDER,  
John DEVUYST, Michel GATZ, Pierre SOHET, Etienne DEBAEKE, Michel LECOQ, Brigitte NEUVILLE,  
Martine PIRET, Jacques BASTOGNE, Myriam BOUTON, Philippe PUISSANT, Régis VAN CAILLIE  
et Marie-Chantal DEBROUX-LEDDET ainsi que de leurs sociétés de révision.  
Membre de International Eurogroup Consult. Correspondants dans 42 pays.





# 5

## CALENDRIER FINANCIER

<b>Assemblée générale ordinaire 2009</b>	> lundi 18 mai 2009 à 10h00
<b>Rapport financier semestriel au 30/06/2009</b>	> vendredi 2 octobre 2009
<b>Communiqué annuel 2009</b>	> vendredi 26 mars 2010
<b>Assemblée générale ordinaire 2010</b>	> lundi 17 mai 2010 à 10h00





Le glossaire reprend les définitions de certains indicateurs de performance.

**EBITDA** (Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization)

Cash flow opérationnel ou d'exploitation défini comme le résultat d'exploitation majoré des amortissements et réductions de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles

**EBIT** (Earnings Before Interest and Taxes)

Résultat opérationnel ou d'exploitation correspondant aux résultats des activités poursuivies avant charge et produits financiers et impôts

**Capitalisation boursière**

Valeur d'une société calculée sur base du cours de bourse de son action, obtenue en multipliant son cours de bourse le 31/12 d'une année par le nombre d'actions existantes au 31/12 de la même année . Certaines informations financières et statistiques contenues dans ce rapport annuel ont fait l'objet d'arrondissements. En conséquence, la somme de certaines données peut ne pas être égale au total exprimé.

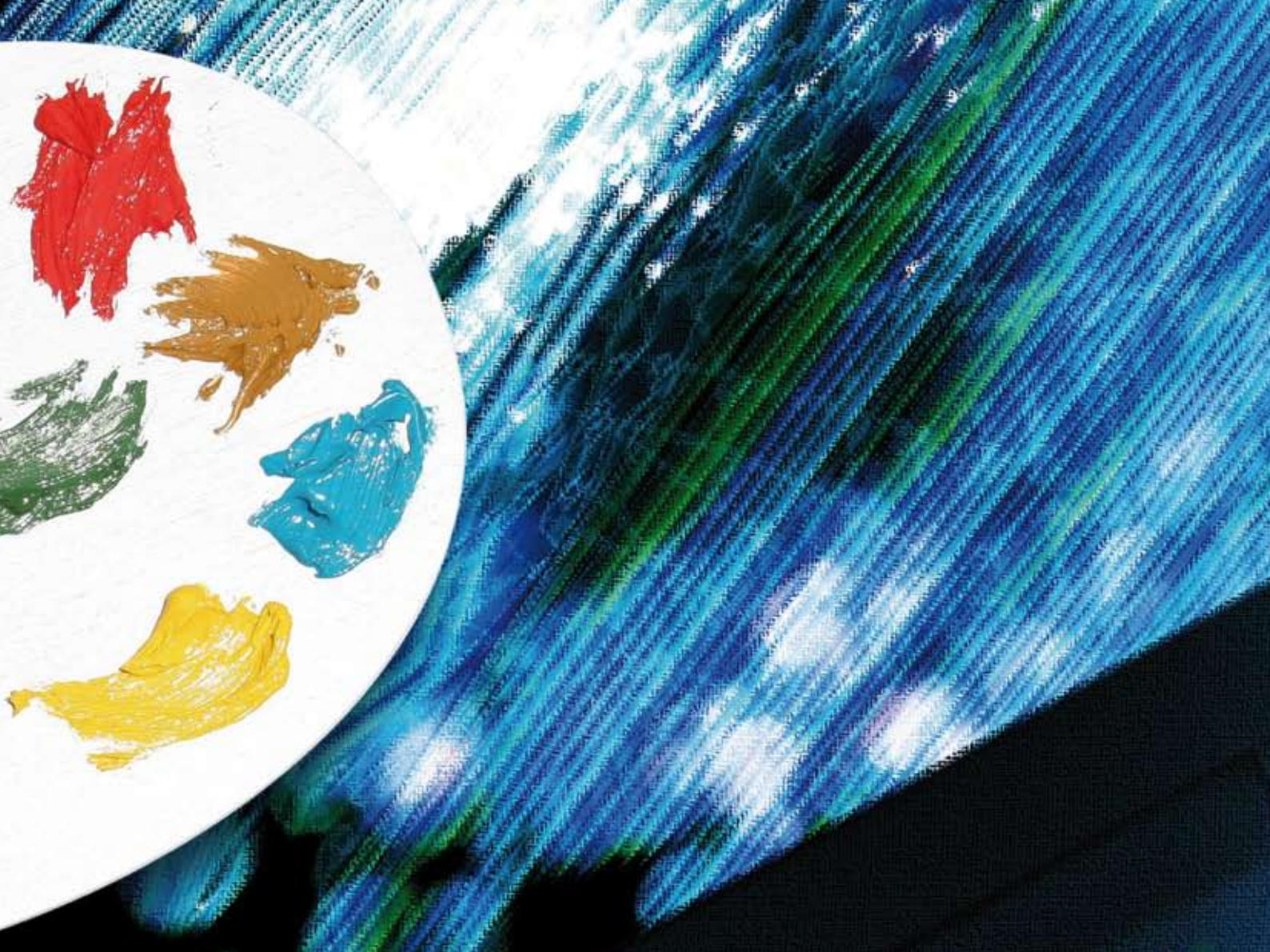












## RAPPORT ANNUEL 2008



*More values*

**Marketing et communication :**

**Erika Bourguet**, responsable marketing et communication

Tél. +32 (0)10 48 34 80

[marketing@bsb.com](mailto:marketing@bsb.com)

**Informations financières :**

**Miguel Danckers**, Chief Financial Officer (CFO)

Tél. +32 (0)10 48 34 80

[investors@bsb.com](mailto:investors@bsb.com)

**Listing Sponsor**



**Business Solutions Builders International SA** En abrégé BSB-International ou BSB  
Société anonyme faisant ou ayant fait appel public à l'épargne  
Avenue Athena, 2, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
RPM Nivelles 0474.800.251